

Note pratique

Coopérer avec les communautés pastorales
– une approche de développement systémique

Développement pastoral



Les **Notes pratiques** sont rédigées par la **Division production durable, marchés et institutions** du FIDA. La Division y propose des suggestions et des indications concrètes à l'intention des chargés de programme de pays, des équipes de conception des projets et des partenaires d'exécution pour les aider à concevoir et à exécuter les programmes et projets.

Les **Notes pratiques** présentent, sous un angle technique et pratique, des approches, des méthodes, des modèles et des composantes de projet particuliers, qui ont été éprouvés et dont on peut recommander l'exécution et la reproduction à plus grande échelle. Elles incluent des exemples de bonnes pratiques et des études de cas pouvant servir de modèles dans leur domaine thématique particulier.

Les **Notes pratiques** fournissent aussi des outils permettant de concevoir et d'exécuter des projets en s'inspirant des meilleures pratiques observées sur le terrain. Elles aideront les équipes à mettre en œuvre les recommandations contenues dans les politiques opérationnelles du FIDA, à appliquer les règles en matière de projets et à utiliser les outils de financement.

Enfin, les **Notes pratiques** sont des documents évolutifs, qui seront régulièrement actualisés à partir des nouveaux acquis de l'expérience et des retours d'information. Vos observations ou suggestions seront particulièrement appréciées. Veuillez, le cas échéant, contacter l'une des personnes mentionnées ci-après.

Auteur

Antonio Rota

Spécialiste technique principal, Élevage
Division production durable, marchés et institutions
Département de la stratégie et des savoirs
Courriel: a.rota@ifad.org

Remerciements

La présente Note pratique a été rédigée en collaboration avec Saverio Krättli, expert en développement pastoral, Michele Nori, expert en moyens d'existence agro-pastoraux, Alban Bellinguez, expert en développement de l'élevage, Marco Bassi, anthropologue, et Oliver Mundy, expert environnementaliste et climatique du FIDA, sous la supervision d'Antonio Rota. Nous remercions les pairs évaluateurs du FIDA: Antonella Cordone, spécialiste technique principale pour les questions autochtones et tribales, Annabelle Lhommeau, chargée de programme de pays, et Harold Liversage, spécialiste technique principal pour les questions foncières.

Maria-Elena Mangiafico a fourni un soutien éditorial et une aide pour la présentation et la coordination globale tout au long de la publication.

Contact

Maria-Elena Mangiafico

Responsable de la gestion des savoirs et des dons
Division production durable, marchés et institutions
Département de la stratégie et des savoirs
Courriel: pmikmmailbox@ifad.org

Février 2019

Table des matières

Acronymes	ii
Introduction	1
Problèmes de fond du développement pastoral	1
Le bien-fondé de la mobilité.....	2
Durabilité environnementale et changements climatiques	3
Paramètres institutionnels	4
Problèmes fonciers	5
Aliénation des ressources naturelles.....	8
Conflits pastoraux.....	9
Accès aux services.....	9
Ciblage et genre	10
La nouvelle approche en matière de développement pastoral.....	11
Transformation du cadre politique.....	13
Conception de projets dans les zones pastorales	15
Introduction.....	15
Définition du projet	17
Analyse du système pastoral	20
Évaluation de l'intervention	27
Modalités d'exécution	32
Suivi et évaluation	34
Références	35
Annexe 1. Normes minimales pour un développement pastoral durable	38
Élaborer des stratégies nationales qui prennent en considération les systèmes pastoraux et les soutiennent	38
Éviter les investissements et mesures qui nuisent au pastoralisme	39
Placer la gouvernance et les droits (y compris ceux des minorités) au centre du développement pastoral ...	39
Promouvoir les investissements et les mesures qui appuient les systèmes pastoraux	39
Annexe 2. Recommandations pour la conception du plan de suivi-évaluation	41
Suivre le développement pastoral.....	41
Choix des indicateurs.....	42
Questions d'évaluation s'inspirant des normes minimales et des enseignements tirés	43
Annexe 3. Glossaire des concepts problématiques du développement pastoral	46

Acronymes

FAFO	Forum paysan du FIDA
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
IIED	Institut international pour l'environnement et le développement
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature

Introduction

Le mode de vie pastoral*¹ se rencontre essentiellement dans les terres de parcours, connues pour être le lieu de concentration des populations les plus vulnérables du monde, caractérisées par un taux de pauvreté élevé et une grande faiblesse des capacités institutionnelles et administratives. Les territoires habités sont des zones marginales, qui s'étendent souvent sur plus d'un pays, où la capacité d'influer sur l'action publique est très limitée. Il s'agit également de régions historiquement délaissées en ce qui concerne les investissements dans les infrastructures sociales et économiques, où les programmes de développement ont trop souvent négligé la pertinence du mode de vie nomade, ce qui a eu des incidences négatives sur la viabilité du système pastoral. Parce qu'il est adapté à des environnements difficiles, le mode de vie des éleveurs nomades ou transhumants (ci-après, également appelés pasteurs), requiert une approche particulière en matière de développement. Les auteurs de la présente Note pratique se penchent tout d'abord sur les problèmes de développement pastoral* que les développeurs doivent avoir à l'esprit avant toute autre considération. Ils indiquent aussi quelles politiques du FIDA sont à prendre en compte pour les principaux enjeux de développement pastoral, et formulent des principes généraux quant à la manière d'aborder le développement pastoral dans les projets et programmes du FIDA. Ils y indiquent comment équilibrer et appliquer les procédures, instruments et consignes pratiques du FIDA. Ils définissent un cadre général pour le développement pastoral, en utilisant la partie "Leçons apprises" du kit d'information sur le développement pastoral ainsi que sur les enjeux principaux. Enfin, ils donnent des conseils supplémentaires pour la conception et la mise en œuvre de projets en zone pastorale.

Problèmes de fond du développement pastoral

Dans les régions difficiles telles que les zones arides ou montagneuses, les systèmes pastoraux demeurent le principal moyen d'existence – principale source de nourriture, de revenus et d'emploi. Le pastoralisme* revêt un intérêt non seulement pour les populations pastorales, mais aussi pour celles qui vivent dans les zones cultivées, les centres urbains et les zones côtières, ces derniers groupes tirant profit des échanges de produits pastoraux et des filières qui y sont liées. Le pastoralisme fournit également des services essentiels à l'écosystème, tels que la séquestration de carbone et la conservation de la biodiversité, son bon fonctionnement étant considéré comme essentiel au développement durable et au maintien de la résilience* des moyens d'existence dans la plupart des zones arides ou montagneuses. On considère aussi, surtout en Afrique, que les systèmes pastoraux occupent une place particulièrement stratégique, qui les rend à même de jouer un rôle unique en son genre en tant qu'alliés dans la lutte contre l'implantation de réseaux criminels et terroristes internationaux dans les régions marginales et désertiques.

Malheureusement, les statistiques officielles ne permettent encore que très difficilement de se faire une idée de la véritable valeur des systèmes pastoraux et, par conséquent, du coût réel de leur disparition.

On observe aujourd'hui un regain d'intérêt à l'échelle internationale pour les systèmes pastoraux. L'enjeu central pour le développement pastoral est de se départir de l'ancienne pensée qui privilégiait l'anticipation de la variabilité* et l'"amélioration" de la production du pastoralisme au-delà des systèmes "traditionnels"*, pour adopter à la place une approche visant à soutenir la modernisation* et la durabilité des systèmes pastoraux en consolidant leur intégration de la variabilité et leur capacité à en tirer parti. Il s'agit là d'un changement de paradigme capital tant pour le renforcement de la gestion des risques* et de la résilience que pour l'atteinte du double objectif de hausse de la productivité et de réduction de la pauvreté en milieu pastoral.

* Une astérisque à côté d'un mot signifie que ce terme est défini et expliqué dans le Glossaire en fin d'ouvrage (Annexe 3)

L'intégration des systèmes pastoraux à une vision cohérente d'un développement moderne, résilient et durable des terres de parcours est en cours. Ce processus présente un important potentiel d'investissements novateurs et orientés de façon mûrement réfléchie.

Le bien-fondé de la mobilité

Le mode de vie des éleveurs nomades ou transhumants repose sur l'élevage. L'élevage se fait par voie de pâturage naturel, en accédant à des ressources naturelles* rares et dispersées, par la mobilité. Les terres de parcours pastorales représentent près de 25% de la surface terrestre mondiale, dans des territoires couvrant les déserts d'Afrique et les steppes d'Asie centrale, ainsi que les montagnes européennes et les hauts-plateaux andins. Ces zones se caractérisent par des sols intrinsèquement pauvres et des conditions climatiques extrêmes. Dans de tels contextes, la faiblesse et la variabilité de la disponibilité en eau représentent une des principales contraintes structurelles de l'agriculture végétale (FIDA, 2010a).

Les éleveurs nomades ou transhumants se distinguent des autres populations rurales par le fait que leur mode de vie dépend de l'élevage mobile. Ce paramètre se trouve au cœur de la logique pastorale, qui est de "faire concorder la variabilité environnementale avec la variabilité du système de production" (Krätli, 2014): le pastoralisme est une spécialisation évolutive permettant une production durable de denrées alimentaires dans des environnements fortement variables. L'élevage peut être considéré comme la principale "technologie" de conversion des pâturages disponibles en nourriture pour les humains (protéines animales sous la forme de lait et de viande) et de fibres (laine, cachemire, etc.), pouvant être transférée d'un lieu à un autre au fil des saisons. En plus d'être un mode de production primaire, l'élevage fournit aussi des services, notamment de transport et d'activités complémentaires, à l'agriculture. Les animaux constituent également un important moyen de transaction, en tant que première source d'échanges, de revenus, d'hypothèque et de dons; les animaux sont souvent le seul mode connu d'épargne, d'investissement et d'assurance. Au vu de ceci, le troupeau est souvent le principal capital permettant l'accès aux services d'enseignement et de santé (FIDA, 2010a).

L'association de différentes espèces de ruminants, grands et petits, dans les troupeaux pastoraux a pour but de renforcer la complémentarité dans l'utilisation des ressources et de limiter les risques liés aux défaillances de production. Les diverses espèces d'élevage ont également des taux reproductifs différents, ce qui donne une certaine liberté de choix lorsqu'il s'agit de reconstituer le cheptel après une crise politique ou environnementale. La diversification du cheptel est par conséquent un important facteur de résilience, surtout dans le contexte actuel de changements climatiques, avec la hausse de la récurrence des risques environnementaux dans les zones pastorales. Chaque espèce animale a ses propres aspects socio-économiques et significations rituelles, et fait intervenir différents membres de la famille à divers degrés de soins et de pratiques de gestion. Une forte diversification du cheptel requiert donc une flexibilité dans la configuration de la famille et de l'exploitation familiale, ainsi que la présence de réseaux sociaux sur des zones géographiques vastes afin de satisfaire aux différents besoins en pâturage d'une saison à l'autre.

La recherche des meilleurs pâturages par la mobilité* du troupeau est cruciale pour l'optimisation de la nutrition des animaux – et, partant, de la productivité – dans des environnements caractérisés par une grande variabilité. La mobilité stratégique, associée à l'alimentation sélective du cheptel, peut également contribuer à l'utilisation durable des ressources fourragères, voire à leur amélioration (Silvestri *et al.*, 2012).

Mis à part les considérations relatives à la productivité, la mobilité constitue également une stratégie d'accès et d'échange de produits et de services qui permet tout autant de saisir les occasions qui se présentent sur le marché que de s'éloigner en cas de problème. La mobilité est essentielle à la faculté d'adaptation et aux stratégies de résilience de ces populations face à la variabilité climatique, ainsi qu'à l'atténuation des conséquences des situations de crise (FAFO, 2016). Ainsi, toute entrave à la mobilité

représente une menace directe non seulement pour la survie de l'éleveur et de son troupeau, mais aussi pour l'état de l'écosystème.

Les aspects géographiques de la mobilité varient du nomadisme "pur", opportuniste et sans base fixe, tel qu'il est pratiqué dans les zones (semi-) désertiques, aux types plus sédentaires d'agropastoralisme*, combinant un élevage mobile et une production agricole saisonnière, en passant par les diverses formes de transhumance dans des couloirs migratoires bien établis et empruntés de façon saisonnière (tels que ceux qui permettent une bonne exploitation des complémentarités des zones sahélienne et soudanaise) – chacun de ces types de mobilité exigeant un type de participation différent des membres du ménage et du troupeau (FIDA, 2010a).

La mobilité était autrefois perçue comme une marque d'arriération, comme un frein à l'adoption d'un mode de vie moderne et de pratiques de production efficaces, tout en constituant un obstacle à l'accès aux services publics. La plupart des programmes destinés aux éleveurs nomades ou transhumants se fixaient l'objectif de les sédentariser, souvent en les encourageant à l'adoption de façons agricoles sur des terres marginales. Cependant, la mobilité est la condition *sine qua non* qui permet aux pasteurs de prospérer dans leur milieu de vie, car c'est elle qui assure la durabilité de l'utilisation des ressources naturelles et l'entretien d'une biodiversité semi-naturelle riche. Aujourd'hui, la mobilité et les solutions de gouvernance élaborées autour de ce critère doivent être considérées comme un point de départ de tout projet de développement conçu pour les éleveurs nomades ou transhumants. L'intensification sera obtenue, non pas par la conversion des éleveurs en agriculteurs, mais bien par des mesures d'appui judicieusement choisies de leur mode d'exploitation mobile et par une attention soutenue portée à l'amélioration des filières liées à l'élevage.

Durabilité environnementale et changements climatiques

L'élevage mobile a potentiellement une plus grande résilience face aux changements climatiques mondiaux que tout autre système de mise en valeur des terres. Les éleveurs nomades ou transhumants puisent leur capacité d'adaptation aux changements climatiques dans des milliers d'années d'expérience. En raison de leur mobilité et de leur adaptabilité, ils jouissent d'une position unique pour affronter les variations climatiques; or, la mobilité et l'adaptabilité sont appelées à jouer un rôle important là où d'autres styles de vie peuvent échouer.

Les capacités de gestion des ressources pastorales qui permettaient de faire face aux caprices de la nature se perdent graduellement en raison de l'empiètement de différents groupes externes sur les terres de parcours, surtout au cours des dernières décennies. Il est de ce point de vue essentiel de renforcer et préserver l'accès des éleveurs nomades ou transhumants aux ressources stratégiques pour garantir leur capacité de réagir aux effets des changements climatiques (Nori et Davies, 2007). Les choix politiques et les options d'investissement jouent, par conséquent, un rôle déterminant pour l'avenir du pastoralisme. Ce seront eux qui décideront si ce système continuera d'être marginalisé et menacé, ou s'il sera au contraire reconnu en tant que système de production rationnel et efficace, bien adapté à la variabilité environnementale. Les retombées économiques du pastoralisme mobile seraient encore plus élevées si les externalités sociales et environnementales étaient prises en compte. À la

Encadré 1. Des systèmes pastoraux durables

De très nombreuses données démontrent le lien entre stratégies de gestion pastorales et gestion durable des terres de parcours. Trois grands éléments sont essentiels pour comprendre le rôle du pastoralisme dans l'obtention de résultats durables: i) la contribution du pastoralisme à l'entretien des ressources naturelles; ii) l'efficacité du pastoralisme du point de vue de l'utilisation des ressources et la durabilité de sa production dans des environnements arides extrêmement variables; iii) les conditions qui permettent au pastoralisme de réaliser son potentiel d'économie verte.

Source: IUCN, 2014.

prise de conscience de sa pertinence sociale pour la sécurité dans les terres de parcours et en tant que source de revenus et d'emploi pour les populations de ces zones, s'ajoute celle, de plus en plus forte, de la valeur des terres de parcours ouvertes du point de vue de la biodiversité (voir Encadré 1).

Le neuvième principe fondamental de la Politique de gestion des ressources naturelles et de l'environnement du FIDA consacre la nécessité d'améliorer l'accès aux mécanismes de financement de l'action environnementale ou climatique. On porte également de plus en plus d'attention à la valeur économique des services rendus à l'écosystème et des échanges de droits d'émission de carbone dans les zones pastorales. Cependant, il n'existe aucun cadre standard de l'évaluation des retombées dans l'usage des terres à prédominance pastorale ni de la mesure des coûts potentiels de la dégradation des terres de parcours ou de la hausse de l'instabilité sociale (King-Okumu, 2015). Ainsi, l'analyse coûts-avantages du remplacement des systèmes pastoraux par un autre système tend, sur le plan méthodologique, à favoriser les solutions de remplacement.

Paramètres institutionnels

Les pasteurs doivent avoir accès à des ressources précises: pâturages, puits, rivières, étangs, fruits sauvages, tubercules, gommes, faune sauvage, forêts et arbres (qui leur procurent du fourrage, de l'ombre et des matériaux de construction, notamment pour les clôtures) à différentes saisons de l'année. Ces ressources, qui rendent le système pastoral viable dans sa globalité, sont dispersées sur un territoire vaste, bien souvent de part et d'autre de frontières étatiques. Les groupes pastoraux établissent des droits coutumiers particuliers, souvent régis par des principes de flexibilité et de réciprocité. Souvent, les sociétés pastorales ont aussi besoin que les limites territoriales demeurent flexibles; ces limites englobent souvent les terres d'autres populations pastorales ou agricoles, ce qui nécessite une négociation permanente de l'accès aux ressources (Jonckheer, Liversage et Rota, 2017). Afin de réguler ces besoins et d'assurer le maintien sur le long terme de la capacité de réaction face aux aléas climatiques et du marché, les systèmes pastoraux vont nécessairement de pair avec une organisation complexe et une base institutionnelle bien plus proche du modèle d'une société que de celui d'une exploitation agricole (voir Encadré 2). Ces systèmes permettent à tous les membres de la communauté d'accéder aux ressources essentielles et remplissent par conséquent d'importantes fonctions de sécurité sociale et de résolution de conflits (FIDA, 2004).

Les mécanismes de gouvernance pastorale vont de pair avec des échelles temporelles et géographiques souvent difficiles à exprimer en ce qui concerne le cadre institutionnel officiel. Cette situation est parfaitement illustrée par le fait que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dispose de plus de cinq départements différents chargés des questions de pastoralisme. Les États nationaux intègrent et tolèrent rarement la flexibilité, le caractère opportuniste, la complexité d'opération, la mobilité et la négociation permanente des droits qui caractérisent les systèmes pastoraux. Le développement pastoral est généralement l'apanage de différents ministères, bien que souvent de façon marginale. La gestion des ressources pastorales nécessite l'envoi de personnel et de biens de valeur dans des zones reculées. De plus, dans de nombreux cas, les réseaux et itinéraires pastoraux opèrent à un niveau transfrontalier, ce qui limite la capacité des différents États de garantir la protection, les droits et les services de base; les coûts financiers et transactionnels élevés pesant eux aussi lourdement dans la balance.

Encadré 2. Un cadre institutionnel complexe

Une étude réalisée en 1997 avec l'appui de la Banque mondiale définit les institutions pastorales comme des organisations socioterritoriales ayant pour caractéristiques:

- la mobilité et la flexibilité, dans le but de réagir aux brusques revirements de situation et à l'intensification de pressions externes;
- des différenciations sociales, y compris pour ce qui est de la prise de décision et du partage des bénéfices;
- une adaptation à la hausse démographique et à celle de la demande interne, l'intensification de la pression sur les ressources en vue d'une amélioration de la productivité des terres de parcours et du cheptel restant une entreprise hasardeuse;
- une interaction avec d'autres groupes sociaux via l'émigration, les échanges et le marché;
- une gestion de la sécheresse* et des mécanismes compensatoires correspondants;
- une capacité de gestion et de résolution des conflits, encore que les technologies modernes et la géopolitique mondiale modifient la nature de ces conflits.

Source: Pratt, D.J., Le Gall, F. et De Haan, C., 1997. Banque mondiale.

Problèmes fonciers

La relation entre les communautés pastorales et la terre varie d'un groupe à l'autre, tout comme les droits fonciers*, qui sont souvent relativement flexibles. La capacité d'accéder aux ressources au moment où le besoin s'en fait sentir, afin d'employer de la façon la plus efficace possible la mobilité du cheptel, représente un atout essentiel pour accroître la productivité des systèmes pastoraux tout en préservant leur durabilité écologique et en maîtrisant les risques des zones pastorales. L'expérience montre que les plans d'accès aux ressources dans les sociétés pastorales ne peuvent être simplement définis et étiquetés en tant que catégories "publiques", "privées" ou "ouvertes", parce que toute une série de droits et de concessions relatifs au cheptel, aux points d'eau, aux pâturages, aux forêts, aux zones salées et autres ressources pastorales coexistent et se font concurrence. C'est la raison pour laquelle le capital social et le capital politique sont particulièrement importants dans les systèmes pastoraux, car ce sont eux qui déterminent la capacité de négocier l'accès aux ressources essentielles aux moments critiques afin de pouvoir s'accommoder de la variabilité environnementale.

La préservation des droits des pasteurs à l'accès, au contrôle et à l'utilisation des ressources dont ils dépendent, demeure une entreprise de taille dans les régions pastorales où les systèmes fonciers "modernes" se sont dans une grande mesure montrés incapables de tenir compte de la manière dont la terre est utilisée dans les systèmes pastoraux afin d'optimiser la production, surtout eu égard à la flexibilité requise par les stratégies de mobilité. Dans la constitution de nombreux pays, les terres de parcours font partie des terres appartenant à l'État, et les mécanismes institutionnels traditionnels ou locaux ne sont pas véritablement mentionnés (sans parler de leur reconnaissance légale). Même lorsqu'ils sont introduits dans le but de préserver l'accès pour les pasteurs, la privatisation et les modèles de titularisation foncière n'ont pas répondu de manière satisfaisante aux besoins des systèmes pastoraux, et ont bien souvent renforcé l'exclusion et les inégalités sociales (Rutten, 1992; van den Brink *et al.*, 2005). Les deux extrêmes que sont la propriété étatique ou individuelle ont démontré leur manque de vision à long terme et leur inefficacité dans les régions pastorales. Même les politiques et les législations les plus progressistes ne parviennent toujours pas à fournir une protection adéquate aux groupes pastoraux, qui sont de plus en plus repoussés hors de leurs terres et privés de leur accès aux ressources.

Le fait que l'accès aux ressources pastorales ou leur utilisation n'est que rarement pris en compte lors des réformes agraires contraint les pasteurs à maintenir de façon informelle leurs pratiques, qui font appel aux mécanismes de gouvernance coutumière (voir Encadré 3), et à faire des compromis avec les cadres institutionnels appuyés par l'État. Les titres fonciers sont attribués selon une logique étrangère au pastoralisme; les institutions coutumières, leurs normes intrinsèques et leurs chefs ont perdu leur légitimité; l'aide au développement a été accordée d'une manière qui a amenuisé la disponibilité des ressources naturelles pour le système pastoral. De nombreuses populations pastorales partagent ainsi avec les peuples autochtones internationalement reconnus les mêmes caractéristiques de culture différenciée, de

marginalité, de cadres institutionnels et de gestion différenciée des territoires desquels elles dépendent pour leur survie. (Bassi, 2017).

Encadré 3. Gestion coutumière des ressources naturelles

L'accès aux ressources (qui se fonde sur des droits communs d'accès aux ressources naturelles), les groupements sociaux et les institutions traditionnelles sont des éléments interdépendants. Les éleveurs nomades ou transhumants doivent tisser des réseaux sociaux souples et étendus afin de pourvoir à leurs besoins en espace et en main-d'œuvre, afin de tirer au mieux parti des pâturages et de la diversification du cheptel. Ces réseaux sociaux sont également indispensables pour assurer l'appui mutuel que se portent les pasteurs lorsqu'une crise frappe le cheptel, d'autant plus que les sécheresses, épidémies et conflits armés sont aujourd'hui de plus en plus fréquents. Chaque population pastorale a adopté ses propres solutions sociales, ancrées dans sa culture spécifique. Cependant, certaines institutions sont pour ainsi dire universellement partagées, comme celle de la parenté fictive. La parenté fictive est une manière métaphorique de nouer des liens sociaux, similaire, par exemple, à la descendance segmentaire (clans et lignages), capable de qualifier l'appartenance simultanée des individus à des groupes sociaux dans différents niveaux de la société, le plus haut niveau de la segmentation étant occupé par les groupes les plus étendus. Les pratiques pastorales, les droits d'accès collectif aux ressources pastorales et la réciprocité sont inscrites dans le tissu social, lui-même élaboré à travers divers rituels, pratiques de mariage, systèmes de classes d'âge et de générations et autres institutions propres à chaque groupe. Le droit collectif d'accès à certaines ressources naturelles est attribué à divers groupes et sous-groupes bien précis. Il existe des normes permettant de réguler l'accès et, dans certains cas, de réguler les investissements destinés à l'intensification, tels que le creusage de puits. Le caractère ouvert/exclusif de l'accès, la réciprocité à travers les groupes parallèles, dépendent du type de ressource, de son importance vitale ou non pour le système pastoral local, des investissements qui y ont été réalisés et de la saisonnalité. Les institutions traditionnelles assurent une gestion adéquate des ressources naturelles d'intérêt pour le système pastoral. Les dirigeants traditionnels sont l'expression des groupes sociaux concernés, à différents niveaux sociétaux. Les groupes sociaux concernés sont qualifiés par des identités collectives reconnues en externe comme en interne. Les mêmes groupes bénéficiant de droits collectifs sur des ressources naturelles données (puits, étangs, pâturages, forêts...), les identités collectives obtiennent sur ces ressources les droits qui en découlent. L'identité aux niveaux ethnique et subethnique représente donc un élément structurant intégral du système de gestion. Source: Bassi, 2017.

Les spécialistes du développement doivent apprendre à naviguer dans un ensemble complexe de modes de gestion coutumière et réglementaire et d'éléments formels et informels, complexité qui joue souvent un rôle négatif dans la résolution des conflits locaux et pour la gestion durable des ressources naturelles. Conformément aux recommandations de la Politique du FIDA relative à l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière, s'il est toujours nécessaire d'effectuer une analyse propre à chaque contexte lors de la conception du projet, cela doit être fait en tenant compte des particularités de la gestion pastorale coutumière, qui a pour principe la propriété commune des ressources. De ce fait, cette analyse pourrait être réalisée en suivant les procédures convenues sur le plan international concernant les peuples autochtones: consentement préalable, libre et éclairé (voir Encadré 4).

Encadré 4. Application par le FIDA du consentement préalable, libre et éclairé au-delà des peuples autochtones reconnus

Le FIDA adhère au principe du consentement préalable, libre et éclairé dans sa politique relative à la sécurité foncière, en ce qui concerne les régimes fonciers originaux fondés sur des droits collectifs:

“Avant d'appuyer toute intervention de développement susceptible de modifier les droits d'accès à la terre et d'utilisation de celle-ci, le FIDA s'assurera que le consentement préalable, libre et éclairé des dites communautés a été sollicité dans le cadre de consultations ouvertes menées en pleine connaissance de la signification et de la portée des activités prévues et de leurs conséquences. Cette approche est particulièrement importante pour la plupart des peuples autochtones, des peuples tribaux et des minorités ethniques ayant des régimes fonciers propres à leur culture, reposant sur l'exercice de droits collectifs à la terre et au territoire. Ces régimes et droits sont souvent insuffisamment pris en compte, ce qui entraîne une marginalisation politique et sociale de ces populations ainsi que l'accaparement de leurs terres par des détenteurs de pouvoir. Les mécanismes destinés à sauvegarder les droits des peuples autochtones sur leurs terres sont très importants tant pour leur survie culturelle que pour l'amélioration de leurs moyens d'existence.” (FIDA, 2008:13)

Le principe du consentement préalable, libre et éclairé s'étend aux minorités dont les droits territoriaux se fondent sur la propriété coutumière de la terre:

“Dans les projets touchant aux droits d'accès à la terre et d'utilisation de la terre pour les populations, le FIDA applique aux communautés locales le principe du consentement préalable libre et éclairé au sens large. Par conséquent, tant au cours de la conception du projet que de l'application des procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique, les équipes de conception devront recenser les communautés locales susceptibles d'être touchées, en préalable à l'obtention de leur consentement libre, préalable et informé. [...] Bien que certains pays ne reconnaissent pas l'expression générique de “peuples autochtones”, il existe dans la plupart des pays des expressions ou des termes nationaux ou locaux pour désigner ces populations dans leur contexte spécifique, tels que “adivasis”, “janajatis”, “montagnards”, “tribus des collines”, “minorités ethniques”, “tribus répertoriées”, “communautés adat”, “peuples des hautes terres”, “chasseurs-cueilleurs”, “nomades” et “aborigènes”. [...] Ces dernières années, le droit international a fourni aux États et entreprises (en particulier le secteur de l'extraction minière) des orientations en matière de consentement libre, préalable et éclairé, allant dans le sens de la reconnaissance des droits territoriaux autochtones découlant des régimes fonciers coutumiers, indépendamment du fait que ces droits sont ou non officiellement reconnus par l'État.” (FIDA 2015a:3)

Souvent, les règles qui régissent l'accès aux ressources naturelles sont très strictes en ce qui concerne les ressources les plus importantes, celles qui constituent le facteur contraignant dans le système pastoral à certains moments critiques de l'année. Dans les zones arides ou semi-arides, les points d'eau sont déterminants pour la gestion des terres de parcours. Lors de la transhumance, les troupeaux ne peuvent suivre l'itinéraire habituel et pâturer les terres de parcours que tant qu'ils ont accès à l'eau. Dans les territoires plus étroitement associés aux groupes pastoraux, pendant la saison sèche, le cheptel est biologiquement confiné à une distance bien définie par rapport à un certain point d'eau permanent, ce qui signifie qu'il peut y avoir une absence de droits de propriété au sens strict, même à un niveau collectif. Cependant, la disponibilité des fourrages est indirectement déterminée par les normes régissant l'accès à l'eau:

Les personnes et les groupes qui contrôlent l'accès aux points d'eau contrôlent de facto l'accès aux terres avoisinantes. [...] Si les points d'eau étaient une propriété privée avec droit d'usage exclusif, les mouvements pastoraux seraient rendus plus difficiles et les communautés pastorales seraient condamnées à l'indigence lors des années de basse pluviométrie. D'un autre côté, plus l'eau est disponible et accessible à tous, plus grande est la quantité de bêtes qui peuvent pâturer les terres de parcours avoisinantes. Et qui dit hausse du nombre de bêtes concentrées en un même endroit, dit hausse du risque que les pâturages de saison sèche finissent avant la nouvelle saison des pluies. Par conséquent, en limitant indirectement le nombre de bêtes pouvant pâturer les terres avoisinantes, le contrôle des points d'eau constitue un mécanisme traditionnel permettant d'assurer la durabilité de l'utilisation des ressources. (Cotula, 2006, cité dans Jonckheere, Liversage et Rota, 2017)

Si elles sont mal conçues, les interventions visant à améliorer l'approvisionnement en eau risquent donc de modifier l'ensemble du mécanisme d'allocation des ressources et, dans de nombreux cas, avoir un effet contraire sur l'écologie des terres de parcours, causant un impact extrêmement négatif sur les familles pastorales pauvres ou moyennement aisées.

Aliénation des ressources naturelles

Le manque de reconnaissance des droits des utilisateurs des terres de parcours est un des plus grands problèmes que présente le mode de vie pastoral et une des principales causes de sa vulnérabilité (FAFO, 2016). L'obtention de droits fonciers adaptés aux modèles d'usage intermittent et flexible caractérisant les systèmes pastoraux, qui sont nécessaires à leur bon fonctionnement, représente donc un domaine prioritaire de l'action à mener en faveur du développement durable dans les régions pastorales.

Les baux ruraux établis sur le plan international et les autres plans d'investissement frappent les zones pastorales de plein fouet (Abbink *et al.*, 2014). Cette tendance est accentuée par le fait que le mode mobile d'utilisation des ressources naturelles et le maintien du territoire dans un état semi-naturel donnent l'impression que les terres pastorales ne sont pas mises en valeur et, par conséquent, sont disponibles pour d'autres utilisateurs. Les différents changements d'affectation des terres ont eu des effets tous aussi négatifs les uns que les autres pour la viabilité écologique du système pastoral, qu'il s'agisse de l'installation d'agriculteurs, d'investissements fonciers ou d'une réaction évolutive interne au changement de contexte. Si l'interaction entre pastoralisme et agriculture offre indubitablement de nombreuses possibilités de disponibilité de l'alimentation, surtout pour les pasteurs les plus démunis, il n'en reste pas moins que l'agriculture tend à s'installer dans les zones les plus favorables, celles justement qui, dans le cadre du pastoralisme traditionnel, fournissent des réserves de pâturages pendant la saison la plus difficile de l'année, ainsi que des ressources de secours pendant les sécheresses. La restriction de l'accès à ces ressources naturelles essentielles nuit à la résilience des pasteurs, car elle réduit directement leur capacité de gérer les risques environnementaux et les force à intensifier leur exploitation des pâturages restants, souvent au mépris des normes ou pratiques coutumières leur permettant normalement d'assurer la reconstitution écologique de ces pâturages. Ce processus entraîne une détérioration permanente des terres et réduit la capacité productive du système pastoral, qui est alors entraîné dans un cercle vicieux. Sous la pression de politiques de titularisation foncière et de promotion de l'agriculture, les pasteurs se voient persuadés de se mettre à l'agriculture et de faire enregistrer leur terre à titre individuel, cela étant la seule stratégie évolutive leur permettant de préserver leur accès à leur propre territoire coutumier, mais au prix d'une remise en question du mode d'administration coutumière et de la viabilité globale du système pastoral (Tache, 2013). La modification du cadre écologique (dont l'élimination des semences de graminées présentes dans le sol et la modification de son écologie) déclenche un changement irréversible qui rend impossible toute reprise après la sécheresse. Plus que les changements environnementaux donc, la perte graduelle des ressources naturelles du système pastoral traditionnel a le potentiel de saper la résilience et la capacité de gestion des risques – ce qui transparaît clairement lorsque frappe la crise environnementale. Tout plan d'intervention doit donc être conçu dans un souci du juste équilibre entre les avantages de l'innovation et son impact négatif potentiel, et de recherche de résultats à la fois économiques, sociaux et écologiques.

La Politique du FIDA pour l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière ainsi que sa Politique de gestion des ressources naturelles et de l'environnement tiennent pleinement compte des dangers posés par les politiques qui encouragent un usage commercial de la terre ou une titularisation foncière individuelle dans des régions caractérisées par des régimes de propriété collective (FIDA, 2008:2/4; FIDA, 2011:iii, 5/6). Le FIDA a également élaboré des principes directeurs destinés à améliorer sa capacité d'influer sur la politique au niveau national (FIDA, 2017b).

L'impact que les différents facteurs de changement ont eu sur le mode d'administration coutumière et sur la situation écologique des terres de parcours justifie la recherche de solutions novatrices, conformes à la Politique du FIDA pour la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Mais toute solution proposée doit être jugée au regard de la viabilité de l'ensemble du système pastoral. De plus, la complexité des modes de gestion des ressources par les pasteurs indique que cette question doit être abordée au

moyen de la procédure du consentement libre, préalable et éclairé, une attention particulière devant être portée au mode d'administration coutumier (voir Encadrés 4 et 5).

Conflits pastoraux

Le guide technique de la FAO sur l'amélioration de la gestion des terres pastorales cite les conflits comme étant un des principaux problèmes que présente le mode d'exploitation pastoral (Davies *et al.*, 2016). Les vastes territoires concernés étant soumis à différents régimes juridiques qui se superposent, des rivalités d'intérêts territoriaux et des conflits surgissent nécessairement. Les groupes de pasteurs possèdent leurs propres solutions institutionnelles afin d'éviter les conflits internes, ainsi que des mécanismes destinés à prévenir ou gérer les conflits avec les groupes externes. La solidarité et la réciprocité interethniques sont en fait essentielles à la survie du pastoralisme. Dans leurs interactions avec d'autres groupes pastoraux, ils doivent assurer la mise en commun de certaines ressources saisonnières ou de réserve afin de permettre un accès réciproque aux ressources naturelles et l'entraide en temps de disette, ou pour garantir des solutions de repli au niveau individuel ou collectif via diverses formes d'adoption et d'alliance. Les relations avec les groupes d'agriculteurs sont tout aussi importantes s'agissant des échanges de biens et de services tels que le pâturage post-récolte. Cependant, l'impact croissant des réformes foncières et des processus économiques qui influent en profondeur sur le mode de vie pastoral fragilise les mécanismes coutumiers qui régulent les dynamiques entre les différents groupes. Dans de nombreuses régions pastorales, les conflits surgissent le long des frontières internationales et administratives, lesquelles accentuent à la fois le sens d'appartenance et d'exclusion en éliminant la réciprocité et la flexibilité coutumières.

Il convient d'étudier les processus actuels qui causent ou pourraient causer des conflits; les interventions et la politique foncière doivent tenir compte des mécanismes existants concernant la négociation, la collaboration et la coopération intercommunautaires (voir Encadré 5).

Encadré 5. Atténuer les conflits pastoraux par des mécanismes axés sur la collectivité

“Le FIDA sait que, pour atténuer les conflits, il faut une large participation des parties concernées – en particulier des populations rurales et de leurs organisations pour l'ensemble des processus de réforme institutionnelle et politique liés à la terre. Les mécanismes officiels de règlement des litiges, tels que les tribunaux, étant généralement coûteux et moins facilement accessibles, il vaut mieux recourir en premier lieu aux mécanismes communautaires existants en cas de conflit, et n'envisager les mécanismes légaux qu'en dernier recours. À cette fin, les accords d'utilisateur participatifs pour la planification de l'utilisation des terres faisant intervenir plusieurs parties (comme les agriculteurs et les pasteurs) ont déjà démontré toute leur efficacité.” (Jonckheere, Liversage et Rota, 2017)

Accès aux services

Les régions pastorales sont marginales non seulement sous l'angle agroécologique mais aussi des points de vue sociopolitique et économique. Ces régions font face à des difficultés particulières lorsqu'il s'agit de faire entendre leur voix lors de forums nationaux et pour la prise de décisions politiques. Ce manque de prise en compte institutionnelle des pasteurs se traduit, depuis des décennies, par une gouvernance lacunaire, une inadéquation de la prestation des services publics, ainsi que l'incapacité à adapter ces services publics aux exigences du mode de vie mobile. C'est là le principal facteur contribuant au sentiment de marginalisation, d'exclusion et de ressentiment qu'éprouvent les pasteurs vis-à-vis des pouvoirs publics, des structures étatiques et des institutions internationales, et qui, dans certaines régions, mène à un cycle de conflits, de violence et de radicalisation politique (IIED, 2008).

Les services de santé animale représentent un domaine extrêmement important. Si on veut que les pasteurs fassent un usage efficace des ressources en pâturage disponibles à des fins productives et reproductives, il faut s'assurer que leur cheptel est en bonne santé. Les services vétérinaires sont souvent la principale – si pas la seule – interface entre les populations pastorales et les structures étatiques. Ils possèdent donc un fort potentiel tant économique que politique. Dans les zones arides, dont la vie est rythmée par des phases de flux et de reflux, l'état des animaux est avant tout lié à une bonne nutrition, ce

qui implique la mobilité. Il est donc important que les systèmes de prestation de services de santé animale ne créent pas d'entraves à la mobilité mais, au contraire, la facilitent partout où cela est possible.

Ciblage et genre

Les changements environnementaux se font fortement sentir dans la plupart des régions pastorales, parce que les terres de parcours sont particulièrement exposées aux dynamiques des changements climatiques; cette situation est d'autant plus exacerbée par des années de négligence et de développement mal conçu, malgré le degré d'adaptation exceptionnel des systèmes pastoraux à la variabilité environnementale.

Des décennies d'interventions maladroites, de cadres politiques peu inclusifs, d'exposition non réglementée au marché mondial et de changements environnementaux, associées à la forte pression démographique de la population pastorale elle-même, ont joué un important rôle de transformation des sociétés pastorales. Si l'on s'en tient au chiffre de 2,8% de taux de croissance démographique naturelle souvent cité pour l'accroissement de la population pastorale des pays du Sahel et de la Corne de l'Afrique en tant que référence, la population pastorale double tous les 25 ans et triple tous les 40 ans. Le pastoralisme est particulièrement sensible à la croissance démographique parce que, contrairement aux zones cultivées, les possibilités techniques d'accroissement de la productivité des terres de parcours sont fort limitées, surtout en comparaison avec les hausses de rendement pouvant être obtenues via les avancées techniques dans la production végétale, et tendent à entraîner une dégradation accrue des ressources (Nori et Davies, 2007).

La stratification socio-économique est un élément de plus en plus important dans certains groupes pastoraux; elle se caractérise par l'apparition, d'un côté, de propriétaires de bétail absentéistes (des particuliers fortunés qui investissent dans l'élevage extensif et commercial en tant qu'activité lucrative) et, de l'autre, de pasteurs démunis (familles pauvres auquel il ne reste que peu d'animaux ou dont l'accès aux pâturages est limité). Il faut des stratégies d'aide spécialement adaptées aux familles pauvres, visant à renforcer leur résilience et leur assiette de revenus. Les inégalités croissantes parmi les pasteurs risquent non seulement de compromettre les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des populations locales, mais aussi de susciter de l'instabilité politique et sociale (PNUD, 2003).

La participation des femmes aux décisions prises au niveau local et communautaire concernant la gestion des ressources naturelles est souvent limitée par les normes, les préjugés et les conceptions patriarcales qui définissent les rôles des deux sexes, de sorte que les besoins des femmes ne sont guère pris en compte. Étant donné le rôle que jouent les femmes pasteures (ci-après, les pasteures) en tant que gestionnaires de ressources, agents de changement et actrices de développement, il est crucial qu'elles aient leur propre place dans les processus décisionnels et que leur accès aux services et aux potentialités du marché soit renforcé, ceci représentant un investissement stratégique dans les sociétés pastorales. Une telle stratégie est également un choix intéressant pour mettre fin à certaines pratiques à l'impact défavorable pour elles, telles que leur faible prise en compte pour le droit à l'héritage ou la faiblesse de leur participation aux prises de décision communautaires. Les interventions orientées sur cet axe doivent s'appuyer sur une excellente compréhension des particularités de la dimension du genre et des enjeux suscités par les changements sociétaux et générationnels. Les relations entre hommes et femmes au sein des groupes pastoraux sont altérées par les changements tels que l'amélioration de l'accès au marché, la transformation des modèles de mobilité, les nouveaux aspects de l'insécurité et son intensité, ainsi que les nouvelles technologies (téléphones portables, véhicules motorisés, etc.). Aucun de ces changements n'est en soi bon ou mauvais. Une stratégie projet mûrement réfléchie doit aussi inclure des mécanismes de suivi permettant l'analyse tant *ex ante* qu'*ex post*, afin de pouvoir évaluer les résultats du projet par rapport aux rôles et besoins spécifiques des femmes et des jeunes des populations pastorales.

L'évolution démographique dans les terres de parcours démontre l'importance croissante des pasteures sur le plan socio-économique, surtout dans les régions où les dynamiques de l'émigration et des conflits ont contribué à redéfinir la dynamique démographique. Toute une série de programmes intègrent le fait que les femmes jouent un rôle crucial en tant qu'agents de changement et de développement dans les sociétés pastorales pour la gestion globale des ressources, notamment en ce qui concerne le règlement des conflits, la cohésion, la consolidation de la paix et le renforcement de la souveraineté alimentaire (FAFO, 2016;

FIDA, 2010a). En tant que responsables de la production laitière, elles sont bien informées de l'état et des performances du cheptel. La hausse de leurs interactions avec les marchés a suscité chez elles le souhait de développer les filières locales (surtout la filière lait), le petit commerce et les autres possibilités de création de revenus.

Les jeunes pasteurs (souvent regroupés avec les femmes dans les interventions genrées) sont rarement reconnus en tant que tels et, même lorsque c'est le cas, ne sont souvent pas présentés comme des "pasteurs". Pourtant, aujourd'hui, l'immense majorité des personnes vivant dans les systèmes pastoraux sont des "jeunes" âgés de moins de 18 ans. Bien qu'une partie d'entre eux ne pourra pas être intégrée à l'économie pastorale (bon nombre d'entre eux n'étant d'ailleurs pas intéressés par cette activité), les possibilités de s'investir dans le mode de vie pastoral ou de s'en désinvestir doivent être soigneusement évaluées et négociées avec les intéressés. Comme dans le cas des femmes, le fait de supposer que les jeunes ne jouent aucun rôle dans les systèmes pastoraux réduit *de facto* leurs chances de consolider leur mode de vie *en tant que pasteures*. Les terres de parcours elles-mêmes ont énormément changé: elles suscitent aujourd'hui beaucoup d'intérêt de la part des milieux économiques. Les conditions d'isolement et d'éparpillement de leur population, qui, de tout temps, ont déterminé les limites des efforts accomplis pour le développement pastoral, sont bouleversées par l'arrivée des téléphones portables et de la connexion à haut débit, tout comme par la hausse de la disponibilité des véhicules motorisés et la baisse de leur prix. Là où les femmes et les jeunes veulent maintenir et renforcer leur position en tant que producteurs dans les systèmes pastoraux, quels types d'intervention peuvent les aider à atteindre cet objectif? Là où, au contraire, ils désirent abandonner le système pastoral ou n'ont aucun espoir de gagner leur vie dans le cadre de ce système, quels types d'intervention permettraient de leur offrir des alternatives qui ne représenteraient pas non plus une menace pour ce système?

Les jeunes des petites villes rurales, dont une partie a pu bénéficier d'un meilleur accès à la scolarisation, pourraient faire le lien entre les populations pastorales et les marchés nationaux ou internationaux, et contribuer à améliorer les filières liées à l'élevage.

La nouvelle approche en matière de développement pastoral

Il y a aujourd'hui une prise de conscience croissante des problèmes liés au développement pastoral et des préjugés provenant des anciennes approches. Les publications scientifiques spécialisées et de nombreux documents de politique générale expriment un changement de paradigme en matière de développement pastoral. Ils admettent le caractère fondamental de la mobilité et décrivent les systèmes pastoraux comme des systèmes de production économique durables et évolutifs, qui, par leur spécialisation, peuvent faire bon usage de la variabilité des terres de parcours. Cette conception est, à de nombreux égards, l'inverse de l'ancienne logique qui a prévalu tout au long de l'histoire de la mise en valeur des terres de parcours. On constate donc un revirement à 180°: désormais, les systèmes pastoraux et la variabilité des terres de parcours ne sont plus considérés comme faisant partie du problème, mais bien de la solution.

Jadis, les systèmes pastoraux étaient rarement considérés et appréciés pour leurs produits et services, tels que les protéines animales et les services rendus à l'écosystème, dont bénéficiaient pourtant l'ensemble de la société. Cette incapacité à apprécier à leur juste valeur les aptitudes et contributions de ces systèmes découle de la vision évolutionniste classique, qui considère les éleveurs nomades ou transhumants comme des populations n'ayant "pas encore accompli" la transition vers un "stade sociétal" "plus avancé". Pendant des décennies, les théories du développement percevaient généralement le pastoralisme comme un système non efficace du point de vue économique, nuisible à l'environnement et sous-développé du point de vue social, formant ce qu'il convient d'appeler la "*morale antinomade*" (Horowitz et Jokwar, 1992). De ce fait, les politiques de développement appliquées dans les régions pastorales ont bien souvent été conçues en se fondant sur des hypothèses inadéquates sur le plan théorique. Presque partout, les tentatives de "modernisation" des régions pastorales ont été axées sur le démantèlement radical et la restructuration en profondeur des systèmes de production et des modes de subsistance existants. On préconisait la restriction de la mobilité, la promotion de la vie sédentaire et la transformation des éleveurs nomades ou transhumants en fermiers sédentaires via l'intensification de la privatisation des ressources et, partant, l'abandon et la destruction des éléments qui constituent les piliers de la gestion des ressources pastorales.

Le faible taux de réussite de cette approche a engendré un “syndrome d’échec” qui, à terme, a fini par éloigner les investissements de développement de ces régions (voir Encadré 6).

Encadré 6. Le “syndrome d’échec”

Autrefois, les interventions en zone pastorale étaient celles qui avaient le taux d’échec le plus élevé de tous les projets de développement. Cette histoire est marquée par une série tragique d’incompréhensions, d’erreurs et d’inefficacité globale. À la fin des années 1980 déjà, une enquête de la Banque mondiale répertoriait 300 échecs en Afrique, dans des projets partiellement ou entièrement liés au développement pastoral. Dans les années 1990, des auteurs de rapports ont commencé à indiquer que le secteur pastoral en Afrique était celui qui connaissait la plus forte proportion d’échecs de projets de développement dans le monde. On peut notamment citer l’exemple de l’Agence allemande de coopération internationale pour le développement (GIZ), qui travaille depuis les années 1970 à des projets en milieu pastoral, sans véritable impact visible. Il est difficile de formuler un plan d’aide à une minorité telle que les éleveurs nomades ou transhumants dans un contexte hétérogène. La plupart de ces éleveurs n’ont pas connu la moindre amélioration de leur productivité ou de leur revenu; au contraire, ils sont devenus encore plus pauvres, tandis que la durabilité des terres de parcours n’a pas été renforcée et que la plupart des retombées attendues par les bailleurs et agences de prêt ne se sont jamais concrétisées.

Source: DFID, 2009.

Les préjugés du passé sont à présent communément rejetés par les scientifiques et les spécialistes, mais les nouvelles approches concernant le pastoralisme ne sont toujours guère intégrées dans l’élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes. Or, le changement de paradigme ne demande pas l’invention de solutions de développement totalement neuves. Les habitants des zones pastorales ont toujours autant besoin qu’avant de services et d’infrastructures de base, d’une bonne gouvernance, de sécurité, d’un accès aux possibilités offertes par la recherche scientifique et les nouvelles technologies, d’une juste représentation politique et d’une intégration dans la société au sens large. Cependant, les solutions et interventions standard censées permettre de parvenir à ces fins doivent être revues à la lumière de la nouvelle perception de la question: au lieu d’investir dans le remplacement du mode de vie des pasteurs, il faut le soutenir, renforcer les systèmes pastoraux et leur logique de production. Pour accomplir cette transformation en se fondant sur cette nouvelle compréhension scientifique, il faut nécessairement que trois éléments en particulier soient pris en compte: les conséquences des anciennes méthodes et formulations, les conséquences des anciens cadres stratégiques et dispositions d’esprit et, enfin, la nécessité d’intervenir à des niveaux complémentaires.

Méthodes et formulations. Le changement de perception des systèmes pastoraux est loin d’être complet. Les définitions et méthodes d’évaluation mises au point avant le changement de paradigme continuent d’avoir pour effet le rejet des éléments que l’ancien modèle considérait comme insignifiants. Les séquelles de cette “exclusion technique”² continuent d’influer sur le développement pastoral, quelles que soient les conceptions ou positions théoriques des intéressés. Par exemple, le terme d’“amélioration du cheptel” fait, de façon arbitraire, porter l’attention directement sur le cheptel en tant que marchandise, détaché de sa valeur sociale et des paramètres institutionnels complexes qui permettent l’accès aux terres marginales et à une production à bas coût via des races sélectionnées localement; c’est pourquoi on préfère aujourd’hui parler d’“amélioration pastorale” et non d’amélioration “du cheptel”. La conception actuelle du développement pastoral est résolument tournée vers l’avenir, mais ce qui reste des anciennes méthodes et formulations continue de freiner cet élan.

Cadres politiques/juridiques et état d’esprit technique. Les préjugés en matière de développement rural quant à ce qui constitue une “situation normale”, un “axe d’amélioration” ou une “perturbation” ont contribué à jeter les bases de cadres politiques et juridiques afférents au développement des régions pastorales et continuent de façonner l’horizon en ce qui concerne l’expérience du personnel technique. Dans un tel panorama, les actions visant à “aider les pasteurs” peuvent avoir pour résultat une dégradation de leurs

² L’exclusion technique est une exclusion *de facto*, souvent non voulue et non forcée, résultant simplement de l’inadéquation des classifications, procédures administratives, mécanismes d’évaluation et systèmes de représentation statistique (FAO-FIDA, 2016:11).

moyens de subsistance: si l'écologie politique et le cadre institutionnel ne sont pas considérés avec suffisamment d'attention, des projets affirmant avoir facilité l'accès à une ressource pourraient en réalité l'avoir rendue moins accessible; un déploiement mal planifié des services de base et des nouvelles technologies dont les pasteurs ont tant besoin pourrait se transformer en une stratégie de démantèlement. Il est crucial que les pouvoirs publics aient une perception correcte du pastoralisme et soutiennent pleinement son développement, autrement dit, une véritable volonté de soutenir ce type de mode de vie (plutôt que d'"aider" les gens des zones pastorales à l'abandonner).

Pertinence de l'approche double. Le travail en zone pastorale nécessite une approche tenant compte des aspects tant "matériels" qu'"immatériels" du développement. Cela signifie qu'à tout moment, il faut non seulement aborder les causes qui limitent la capacité des éleveurs nomades ou transhumants de prendre part aux prises de décision aux différents niveaux en renforçant leurs capacités de le faire, tout en contribuant à l'émergence d'un cadre politique plus favorable, mais aussi investir dans le renforcement et l'amélioration du mode de vie pastoral et de la résilience de ce système.

Pour que les interventions atteignent leurs objectifs au lieu de nuire aux populations et à l'environnement, il faut nécessairement que la conception des projets de développement pastoral intègre ces trois composantes. En respectant cette règle simple, il est possible de faire un bon travail de développement pastoral. Quelles que soient les difficultés, le fait d'adopter une approche correcte en matière de développement pastoral permet l'émergence d'une série de perspectives novatrices extrêmement prometteuses.

Transformation du cadre politique

Le changement de paradigme en matière de développement pastoral fait son chemin dans les politiques nationales et régionales. Depuis les années 1990, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ont adopté des codes pastoraux qui prennent en considération les besoins des éleveurs nomades ou transhumants, à la suite de réformes agraires destinées à améliorer la sécurité du foncier pour les agriculteurs (Touré, 2004). Ces codes pastoraux permettent la démarcation des terres consacrées à l'usage pastoral et l'installation de "couloirs" de terres non cultivées, dotées de points d'eau permanents afin de permettre les migrations de troupeaux sur de longues distances. D'autres pays ont inclus des clauses sur le pastoralisme dans leur nouvelle constitution ou adopté une politique conséquente relative au pastoralisme, notamment par la création d'unités publiques d'exécution spécialement consacrées à cette thématique³. De même, dans des États asiatiques ex-soviétiques, les terres de pâtures ont été récemment reconnues dans de nouvelles lois⁴.

Dans le contexte africain, les organes régionaux tels que l'Union africaine, le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) accordent une attention croissante tant aux besoins qu'au potentiel des systèmes d'élevage extensifs, dans le but de renforcer leur contribution à la sécurité alimentaire régionale, à leur intégration économique et à leur résilience. La modification du point de vue sur le pastoralisme, l'évolution de la législation dans plusieurs pays d'Afrique et les campagnes de sensibilisation menées par des organisations nationales et internationales ont ouvert la voie à l'adoption, par l'Union africaine en 2011, du Cadre stratégique pour le pastoralisme en Afrique⁵. Cette politique est aujourd'hui l'instrument intergouvernemental le plus adapté de droit international non contraignant spécialement consacré au pastoralisme, comprenant une mention explicite des droits des éleveurs nomades ou transhumants dans son titre. Les droits des éleveurs nomades ou transhumants, tels que définis dans cet instrument, ne diffèrent pas en termes de contenu normatif des "droits des peuples autochtones" définis à l'échelle internationale (voir Encadré 7) (Bassi, 2017). Selon le Cadre stratégique pour le pastoralisme en Afrique, les enjeux de développement dans les zones pastorales d'Afrique revêtent un caractère multidimensionnel et complexe. La pauvreté, la dégradation de l'environnement, la faiblesse

³ Sur la réforme constitutionnelle au Kenya et l'adoption de la Politique nationale pour le développement durable du Kenya du Nord et autres zones arides (ASAL), voir Odhiambo (2013).

⁴ Le FIDA finance des projets pastoraux au Kirghizistan et au Tadjikistan (Jonckheere *et al.*, 2017).

⁵ *Cadre stratégique pour le pastoralisme en Afrique: sécuriser, protéger et améliorer les vies, les moyens d'existence et les droits des communautés pastorales (Union africaine, 2010).*

de l'accès aux services, la forte variabilité des précipitations, la prévalence de maladies humaines et animales, les conflits et les troubles civils doivent être traités de front afin de remédier à la vulnérabilité des systèmes pastoraux. Il faut donc une approche globale du développement pastoral.

Encadré 7. Le Cadre stratégique de l'Union africaine pour le pastoralisme

Le Cadre stratégique de l'Union africaine pour le pastoralisme reprend des éléments qui sont également considérés dans le Cadre et les directives de l'Union africaine pour la politique foncière en Afrique, dont la coopération transfrontalière et régionale, l'acceptation de la légitimité des systèmes et institutions autochtones destinés à réguler l'accès à la terre, l'importance des droits fonciers informels et la nécessité de mettre en place une interface entre les institutions coutumières* et étatiques. Les auteurs du Cadre stratégique pour le pastoralisme en Afrique examinent de façon extrêmement détaillée la mobilité, considérée comme un prérequis du pastoralisme et comme la stratégie de subsistance la plus appropriée. Ils reconnaissent les problèmes créés par les divers processus d'expropriation des terres de parcours et citent une série de droits appartenant aux éleveurs nomades ou transhumants, dont (Union africaine, 2010:7,11,14):

- l'amélioration de l'administration des terres de parcours et, partant, la préservation de l'accès aux terres de parcours pour les éleveurs nomades ou transhumants;
- le respect des modes de propriété collective;
- la légitimation des institutions pastorales traditionnelles et la mise en place d'une interface entre les institutions coutumières et les systèmes étatiques, une attention particulière étant portée au règlement des conflits, à la gestion de la terre, à la propriété, à la mobilité et aux interactions entre les pasteurs et les autres groupes;
- l'obligation de consentement et de compensation dans le cadre des projets de développement et des investissements dans les zones pastorales.

Les améliorations apportées aux politiques nationales et internationales ne se traduisent cependant pas forcément par une évolution positive sur le terrain. Le maintien d'attitudes culturelles préjudiciables par les décideurs (Schlee, 2013), l'influence d'acteurs plus puissants, ou encore le manque de capacités des agents locaux peuvent nuire à l'objectif principal qui est d'améliorer le mode de vie des pasteurs pauvres⁶. Le Cadre stratégique pour le pastoralisme en Afrique n'inclut d'ailleurs pas la moindre clause relative à son exécution, la prise en compte des droits des éleveurs nomades ou transhumants étant déléguée aux décideurs des politiques, programmes et projets régionaux et nationaux (Schlee, 2010). L'influence croissante des propriétaires de bétail absentéistes et la formation de grands troupeaux itinérants dans un contexte d'évolution des droits d'accès aux points d'eau permanents introduisent dans le débat sur le pastoralisme des éléments très présents dans la controverse sur l'opposition entre petits éleveurs et plans d'investissement agricole à grande échelle (Oxby, 2011; Bassi, 2017). Par conséquent, à côté de ce cadre international encourageant pour la résolution des problèmes de cohérence des cadres nationaux et internationaux, on trouve un vaste champ d'action pour la participation du FIDA à l'action menée pour combler les manques de capacité et résoudre les contradictions au niveau national (voir Encadré 8).

⁶ Voir par exemple Odote (2013) sur les problèmes de la mise en œuvre de la réforme prometteuse au Kenya.

Encadré 8. La contribution du FIDA à l'exécution des politiques et législations pastorales

“De nombreux pays ont des lois susceptibles d'appuyer la progression vers une gestion responsable du régime foncier des terres pastorales. Cependant, ces lois ne sont pas toujours respectées. La législation pastorale ne permet pas à elle seule de résoudre le problème du flou concernant la propriété pastorale, mais elle fournit une base légale pour d'éventuelles actions. [...] Dans les pays où la question de l'accès à la terre et de la sécurité du foncier font partie de la stratégie nationale, le FIDA détermine les partenaires et alliés probables dans le gouvernement et l'administration, et parmi les partenaires du développement, les organisations paysannes et les autres organisations de la société civile, afin de mettre en place des alliances pour l'obtention de politiques et de programmes fonciers favorisant les populations pauvres. Tirant parti de ses propres programmes pays et des enseignements tirés, le FIDA engage une concertation et des débats politiques impliquant les diverses parties prenantes, socialement inclusifs et fondés sur des éléments factuels, pour susciter une plus grande attention en faveur des droits fonciers des populations rurales pauvres dans la politique nationale de chaque pays (stratégies de réduction de la pauvreté, approches sectorielles, etc.). Le FIDA œuvre de concert avec les autorités locales et les organisations paysannes et locales pour faire connaître à de plus larges couches les politiques et lois existantes, ainsi que l'impact que leur application (ou manque d'application) a sur le terrain. Les programmes pays renforcent la capacité de plaider des acteurs locaux qui sont alors plus à même de porter ces enjeux devant les responsables de haut niveau.” (Jonckheere, Liversage et Rota, 2017)

Il est tout aussi important de porter une attention au niveau local. Selon un rapport du Programme des Nations unies pour le développement publié en 2003, portant sur la réforme du foncier:

“Les systèmes fonciers coutumiers connaissent une évolution en raison de pressions sociales et économiques. De ce fait, ils peuvent être contrôlés par quelques acteurs puissants, au détriment des couches plus marginales de la population, et peuvent se voir contestés. Une recherche participative est nécessaire pour comprendre comment les systèmes locaux peuvent être améliorés par des lois et mesures destinées à protéger les groupes marginalisés (jeunes, femmes, veuves, etc.)” (PNUD, 2003)

Conception de projets dans les zones pastorales

Introduction

Le présent cadre est destiné à être utilisé pour concevoir des programmes publics à grande échelle ayant pour but la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire dans les zones pastorales. Il se compose de cinq séries d'activités pouvant être décomposées en 21 étapes. Il fait appel à une approche “cycle projet” qui indique à quel moment ces différentes activités doivent être menées.

Le cycle des projets du FIDA

Ce cycle est adapté au modèle opérationnel du FIDA. Les programmes soutenus par le Fonds sont généralement conçus par lui en étroite collaboration avec le gouvernement du pays concerné et exécutés par des unités de gestion de projet mises sur pied par l'État. Chaque programme est conçu par une équipe multidisciplinaire, au cours d'un processus qui comprend de courtes visites dans le pays concerné pour y rencontrer les diverses parties concernées, plusieurs démarches de validation interne et des négociations avec le gouvernement bénéficiaire.

Adaptation du cadre

La conception d'un projet est rarement un processus linéaire. De nombreuses étapes de ce cadre doivent être réalisées en parallèle ou en conjonction les unes avec les autres. Elles doivent être adaptées aux besoins de l'équipe de conception et des parties concernées par le projet. C'est particulièrement le cas lorsqu'il y a des enjeux à caractère transversal tels que le genre et les peuples autochtones.

Participation

Même si le temps et les ressources peuvent être des facteurs contraignants pour la conception du projet, la plupart des étapes du cadre peuvent (et doivent) être accomplies de façon participative. La participation est fortement encouragée. Le Tableau 6 présente une liste de méthodes participatives pouvant être employées.

Mise en place du cadre

Le cadre est présenté à la Figure 1. Le processus commence par **la définition du plan général du projet** et le recensement des différentes parties concernées (étapes 1 à 3). Les activités centrales relatives à la conception de projets font l'objet d'une **analyse du système pastoral** (étapes 4 à 9) et d'une **évaluation de l'intervention** (étapes 10 à 15). L'analyse du système pastoral aide les équipes chargées de la conception à analyser le contexte de l'intervention, ce qui leur permet de déterminer plus facilement les trajectoires et options d'intervention préférées parmi les différentes possibilités (théorie du changement). Le cadre fait également ressortir les **modalités d'intervention** à adopter (étapes 16 à 19) et la manière d'effectuer le **suivi et l'évaluation** (étapes 20 et 21).

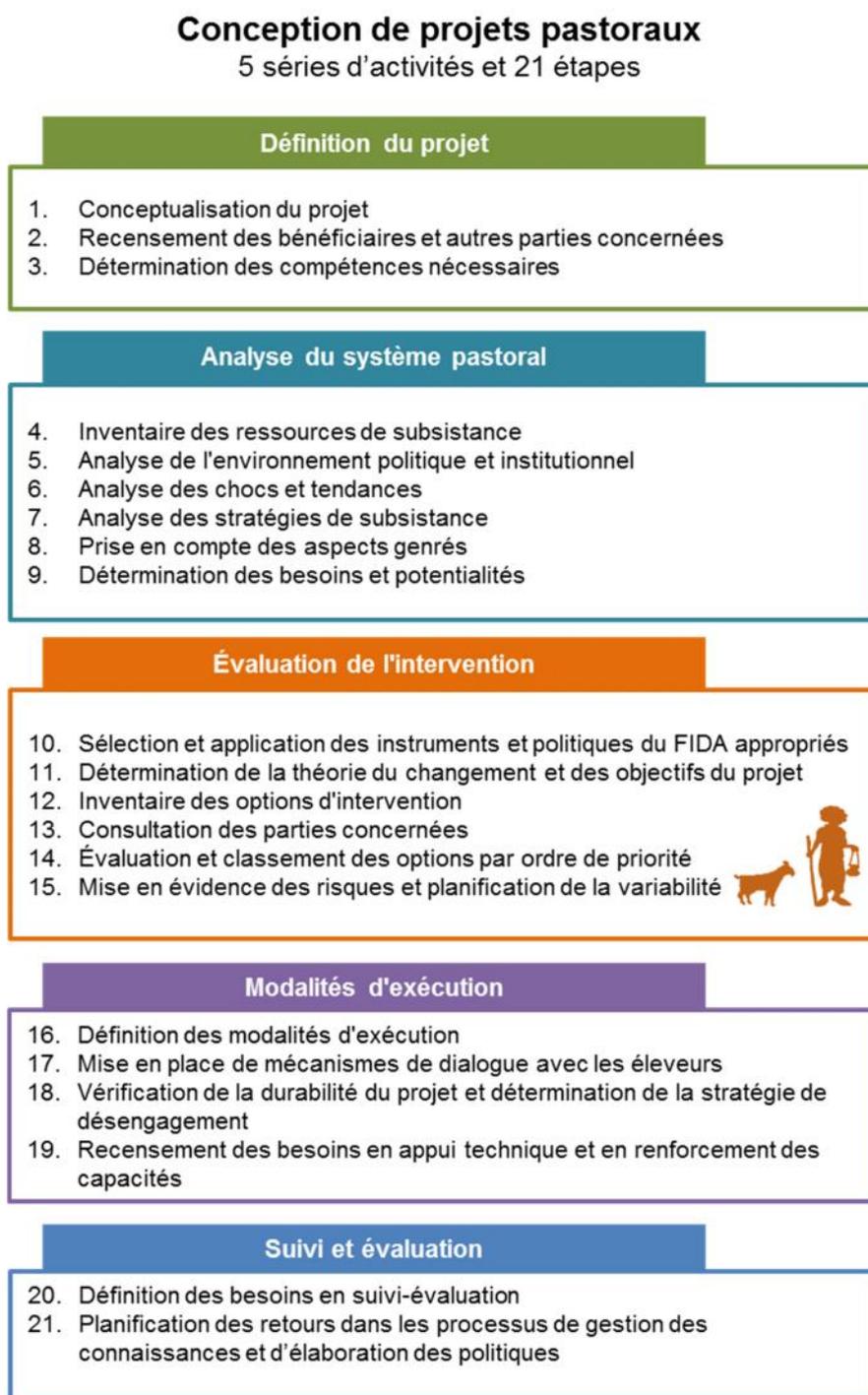


Figure 1. Cadre de conception de projets pastoraux

Définition du projet

1. Conceptualisation du projet

Définir les **grandes lignes** du projet proposé. Quel est le principal problème à résoudre ou la principale potentialité à exploiter? Quel est le budget disponible? Où le projet aura-t-il lieu?

Les objectifs généraux du projet peuvent être le résultat de discussions préalables avec le gouvernement. Ils doivent partir des stratégies décidées au plan national et s'appuyer sur les cadres du FIDA pour les pays (voir les Programmes d'options stratégiques pour le pays – COSOP et les Notes de stratégie nationale – NSN). Des informations utiles peuvent également être puisées dans les documents stratégiques d'autres banques de développement, des autres organismes des Nations unies et organismes bilatéraux et des grandes organisations non gouvernementales (ONG).

Viser une **collaboration à long terme**. Le développement des zones pastorales prend du temps. Les projets doivent être réalisés sur une période assez longue, au moins 10 ans. Des projets plus courts sont probablement inadaptés au contexte pastoral et pourraient entraîner de plus grands risques.

Il faut également garder à l'esprit les **normes minimales pour le développement pastoral** (voir Encadré 9) en tant que principes directeurs à travers l'ensemble de la conception.

Encadré 9. Des normes minimales pour le développement pastoral

Les normes minimales pour le développement pastoral durable sont un ensemble de quatre principes de base qui ont pour but d'aider les décideurs dans la mise en œuvre de politiques et d'investissements visant à améliorer le niveau de vie pastoral et à éviter les incidences négatives. Ces normes ont été définies par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Normes minimales pour le développement pastoral			
1. Définir des stratégies nationales qui prennent en considération et soutiennent les systèmes pastoraux	2. Éviter les investissements et les politiques qui nuisent aux systèmes pastoraux	3. Placer la gouvernance et les droits, y compris ceux des minorités, au cœur du développement pastoral	4. Promouvoir des investissements et des politiques qui soutiennent les systèmes pastoraux

Prendre en considération le pastoralisme (norme 1) signifie comprendre la manière dont fonctionne le système pastoral. Il faut choisir les investissements en tenant compte de cette logique pour éviter les impacts négatifs (norme 2) et appuyer le système (norme 4). Cela ne peut se faire sans résoudre la question des défaillances de gouvernance à l'origine de la marginalisation et de l'exclusion des éleveurs nomades ou transhumants (norme 3). Ces normes sont décrites en détail à l'Annexe 1.

Application des normes

Ces normes peuvent être d'une grande aide pour :

- la validation des conceptions de projet,
- l'évaluation de la législation et des politiques nationales,
- l'orientation des discussions avec les gouvernements bénéficiaires et les autres bailleurs et partenaires potentiels,
- le suivi et l'évaluation de l'exécution des projets,
- la détermination des objectifs prioritaires des cadres d'investissements nationaux (COSOP-AR et NSN).

2. Recensement des bénéficiaires et autres parties concernées

Cibler les éleveurs nomades ou transhumants

Définir quels sont les groupes de pasteurs qui seront ou pourraient être les bénéficiaires du projet.

Questions charnières

- Qui sont les pasteurs? Combien sont-ils?
- Pratiquent-ils exclusivement le pastoralisme? Pratiquent-ils la transhumance? Cultivent-ils aussi la terre (agropastoralisme)?
- Dans quelles zones pratiquent-ils le pastoralisme? En quelles saisons et dans quelles circonstances (exemple: sécheresse)? Où se situent les zones cruciales de pâturage de saison sèche? Les pasteurs franchissent-ils des frontières nationales ou régionales lors de leurs déplacements?
- Quelle est le niveau de diversité des populations en ce qui concerne les différentes catégories (groupes sociaux, taux de pauvreté, questions de genre, etc)?
- Quels individus ou groupes sont considérés comme étant "pauvres" (ce sont souvent les personnes dépourvues de cheptel ou possédant peu de bêtes)? Quels individus ou groupes devraient être les principaux bénéficiaires du projet?
- Quelle est la structure sociale des différentes communautés? Quelle est leur identité culturelle⁷?
- Qui sont les représentants de la communauté? Y a-t-il des organisations ou des réseaux pastoraux?
- Quelles sont les ressources revendiquées par les pasteurs?
- Certaines communautés se considèrent-elles comme "peuple autochtone"?

Déterminer qui sont les représentants des pasteurs

Il est parfois difficile de déterminer qui, individus ou institutions, représente les pasteurs parce qu'ils peuvent se déplacer et se trouver loin des centres urbains. Il faut demander l'avis des parties concernées sur le plan local. Il est important de collaborer avec des initiatives locales de pasteurs, comme par exemple un groupe de femmes qui se seraient organisées pour commercialiser leur lait. De telles initiatives sont souvent informelles. On peut trouver une base de données utile sur les organisations de pasteurs sur la Plateforme des Connaissances Pastorales de la FAO. On peut aussi s'inspirer de l'expérience du Forum paysan du FIDA (FAFO), initiative de consultation des organisations paysannes qui conseille le FIDA sur les meilleures manières d'investir dans les modes de vie ruraux. Ce Forum regroupe aussi des organisations de pasteurs.

Projets qui ne visent pas principalement les pasteurs

Il est possible qu'un projet de développement rural ait des répercussions sur les systèmes pastoraux alors qu'il ne les vise pas de façon spécifique. Cela peut être le cas dans les zones où les pasteurs ne constituent qu'une minorité de la population ou n'y font paître leurs animaux qu'à certains moments de l'année. Dans de tels cas, il faut évaluer si le projet envisagé risque ou non de toucher les pasteurs. Si le projet soutient les activités pastorales ou, au contraire, risque de les mettre en danger, il est alors fortement recommandé de suivre le présent cadre.

Déterminer quelles sont les autres principales parties concernées

Répertorier toutes les parties concernées, outre les populations et organisations pastorales. Analyser les parties concernées pour déterminer lesquelles sont les plus importantes. Les parties concernées incluent la plupart du temps:

- les populations agricoles;
- les institutions publiques: différents ministères (Agriculture, Environnement, Santé, Enseignement) et administrations locales;

⁷ "L'identité culturelle est l'identité ou le sentiment d'appartenance à un groupe. Elle fait partie de la conception et de la perception de soi par l'individu, et est lié à la nationalité, à l'ethnie, à la classe sociale, à la génération, à la localisation ou à tout groupe social ayant sa propre culture distincte. Ainsi, l'identité culturelle est caractéristique tant de l'individu que du groupe de personnes culturellement identiques dont les membres partagent la même identité culturelle." Moha Ennaji, *Multilinguisme, identité culturelle et système d'enseignement au Maroc*, Springer Science & Business Media, 2005, pp.19-23.

- les organisations de la société civile: ONG internationales et locales;
- le secteur privé: vendeurs de bétail, abattoirs, laiteries, vendeurs d'intrants et services vétérinaires;
- les organismes des Nations unies et organismes bilatéraux, les banques de développement.

Entrer en contact avec les parties concernées

Déterminer la meilleure manière d'entrer en contact avec chacune des parties concernées. Cette prise de contact peut se faire de différentes manières:

- rencontres individuelles;
- plateformes d'innovation, plateformes multipartites;
- méthodes participatives (voir Tableau 6);
- organisations et plateformes déjà existantes.

Si le projet est susceptible de porter atteinte à l'accès des populations pastorales à la terre ou aux autres ressources, ou si les pasteurs se décrivent eux-mêmes comme "peuple autochtone", les responsables du projet doivent alors s'employer à obtenir leur consentement libre, préalable et éclairé, approche collaborative qui permet aux populations de donner ou de retirer leur consentement concernant le projet. Voir l'étape 13 pour plus d'informations à ce sujet.

3. Détermination des compétences nécessaires

La compétence de l'équipe de conception est cruciale pour la réussite du projet.

- **Assembler une équipe pluridisciplinaire:** L'équipe de conception de projet doit avoir les compétences nécessaires pour comprendre et analyser des contextes pastoraux. Afin d'appréhender au mieux les multiples facettes des modes de vie pastoraux, l'équipe doit couvrir diverses disciplines, dont l'anthropologie, l'écologie, la géographie, la production animale, les sciences vétérinaires, la gestion des parcours et la sociologie. Selon la nature du projet, d'autres spécialités pourraient être nécessaires, comme par exemple l'agronomie, l'ingénierie ou le marketing.
- **Inclure des experts du système pastoral:** Les experts apportent leur connaissance du contexte particulier, du mode de gestion coutumière et de l'histoire de la zone pastorale. Les experts locaux sont particulièrement précieux. Les experts généralistes en élevage et en pâturage sont souvent peu familiarisés avec les systèmes pastoraux.
- **Orienter l'équipe:** Il faut s'assurer que tous les membres de l'équipe et l'ensemble du personnel du projet aient une compréhension suffisante du système pastoral et des spécificités de son contexte de développement.

Trouver les compétences

Les compétences peuvent être trouvées de différentes manières. En plus des méthodes habituelles de recrutement de personnel, on peut contacter les parties concernées au niveau local ou les autres agences d'exécution ou instituts de recherche. Deux importants réseaux d'experts en pastoralisme sont répertoriés dans l'Encadré 10.

Encadré 10. Principaux réseaux de professionnels et experts en pastoralisme

Réseau	Description	Contact
Plateforme des Connaissances Pastorales de la FAO	Groupe d'échange mondial pour les experts et chercheurs en pastoralisme et les représentants des pasteurs	Liste courriel: pastoralist-hub@fao.org
Coalition de groupes de pression européens pour le pastoralisme en Afrique de l'Est (CELEP)	Communauté d'organisations pastorales et d'experts en développement actifs dans le domaine du pastoralisme, avec une attention particulière portée à l'Afrique de l'Est	Liste courriel: celep-eu@googlegroups.com

Analyse du système pastoral

L'analyse du système pastoral se fonde sur le cadre des moyens d'existence durables en milieu rural utilisé, par exemple, par Scoones (1998) et par le Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID, 1999), adapté aux spécificités du pastoralisme. L'objectif de cette analyse est de comprendre le système, les stratégies d'existence et les contraintes principales. Il comprend quatre composantes principales, illustrées par la Figure 2.



Figure 2. Les quatre composantes de l'analyse du système pastoral

Il n'est pas possible d'obtenir toutes ces informations avant le démarrage du projet. Il existe des méthodes rapides permettant de se faire une idée de la situation générale tout en faisant ressortir les lacunes au niveau des données obtenues. Ces lacunes pourront être comblées par la suite, au cours des premières étapes du projet.

Passer en revue les informations existantes

Dans de nombreux cas, il existe déjà des informations. Pour certaines régions, comme l'Afrique de l'Est, beaucoup de résultats de recherche sont disponibles. En cas de grosse lacune au niveau des données, le mieux est de commanditer une étude de contexte. On peut compter, parmi les sources de connaissances utiles:

- les **registres de connaissances** sur le pastoralisme disponibles sur la Plateforme des Connaissances Pastorales de la FAO, du CELEP et de K-Link (<https://klink.asia>, surtout consacré à l'Asie centrale);
- les **rapports administratifs et statistiques nationaux**, même si les données relatives au pastoralisme ne sont que rarement saisies de façon systématique;
- les rapports publiés par les **agences de développement** actives dans la même zone (rapports d'état des lieux, rapports d'évaluation);
- les documents produits par d'**importantes initiatives**, telle que l'Initiative mondiale pour le pastoralisme durable de l'UICN;
- la **revue Pastoralism**, qui contient de nombreux articles sur la question;
- les publications d'**instituts de recherche** tels que l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), l'Institut international de recherche sur l'élevage (IIRE), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et l'université Tufts;
- les **ouvrages marquants** sur le pastoralisme publiés au cours des dernières années (Zinsstag, Schelling et Bonfoh (eds), *The future of pastoralism* (2016) et Catley *et al.* (eds), *Pastoralism and development in Africa: dynamic change at the margins* (2012) présentent notamment d'intéressants enseignements sur les dynamiques du pastoralisme.

4. Inventaire des ressources vitales

Cette étape concerne les ressources et biens à la disposition des ménages. Les cinq types de ressources vitales sont répertoriés dans le Tableau 1. Remarque: ne jamais oublier de tenir compte de la variabilité dans le temps et l'espace – les ressources ne sont pas toutes nécessaires au même moment.

Tableau 1. Principales questions sur les ressources vitales

Ressources vitales	Description	Principales questions
Naturelles	Qualité et quantité des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quel(s) est/sont le ou les climat(s) dominant(s)? (précipitations, température, saisons) ▪ Quels sont les principaux éléments du paysage? (montagnes, plaines, systèmes fluviaux) ▪ Quelles ressources naturelles ou foncières sont accessibles? (eau, pâturages, forêts)
Financières/ Économiques	Capitaux, entrées régulières d'argent	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Combien d'animaux possèdent les ménages? (estimer le nombre de têtes, s'abstenir de demander directement) ▪ Quels autres capitaux possèdent les ménages? (par exemple, accès à différents types de terrain) ▪ Quelles sont les principales sources de revenus? (voir étape 7, sources de revenu)
Sociales	Réseaux pour la coopération, la confiance et le soutien mutuels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles sont les structures communautaires ou claniques? ▪ Vers quelles institutions coutumières les pasteurs se tournent-ils en cas de difficulté?
Humaines	Quantité et qualité de connaissances et de main-d'œuvre disponibles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelle est la taille des ménages? ▪ Quel est le niveau d'études et de compétence des pasteurs? ▪ Quelle est la situation sur le plan sanitaire et nutritionnel?
Physiques	Infrastructure, outils, équipements	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles sont les infrastructures disponibles? (logement, équipements, services, électricité, marchés, réseaux de communication, etc.)

5. Analyse de l'environnement politique et institutionnel

L'environnement politique et institutionnel détermine fortement le mode de vie pastoral. Souvent, il n'existe aucune politique ou réglementation particulière, ou ces politiques et réglementations se fondent sur des postulats incorrects ou partiaux. Le Tableau 2 présente les principaux thèmes et les principales questions qui doivent orienter l'analyse.

Table 2. Principales questions sur l'environnement politique et institutionnel

Thèmes	Questions charnières
Politiques, lois et réglementations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles politiques, lois et réglementations en vigueur ont une incidence pour le pastoralisme? Dans quelle mesure sont-elles effectivement appliquées? ▪ Quelle influence ont-elles sur les déplacements et l'accès à la terre des populations pastorales? ▪ Quel état d'esprit sous-tend l'approche publique du pastoralisme?
Marchés et chaînes de valeur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels types de marché (formels ou informels) desservent les pasteurs? ▪ Ces marchés sont-ils faciles d'accès? (argumenter) ▪ Quelles sont les chaînes de valeur des produits pastoraux?

Thèmes	Questions charnières
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Qui sont les différents acteurs? (commerçants, abattoirs, laiteries, transporteurs, clients, etc.) ▪ Quelle est la répartition des rôles des hommes et des femmes en ce qui concerne la commercialisation des produits d'élevage?
Régime foncier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels sont les différents droits fonciers en vigueur? (droits d'usage, de contrôle, de transfert) ▪ Quelles sont les différences entre les droits des hommes et les droits des femmes? ▪ Comment sont gérées les terres communes? ▪ Quelles sont les évolutions en cours au niveau de l'utilisation des terres? (clôture, investissements dans la terre, expansion de l'agriculture, réserves naturelles, mines)
Services publics	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À quels types de services publics les populations pastorales ont-elles accès? (enseignement, services vétérinaires, soins de santé humaine) ▪ Quelle est la qualité de ces services? Répondent-ils aux besoins des pasteurs? ▪ Ces services sont-ils fixes ou mobiles?
Image publique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelle est la perception des pasteurs par la population? ▪ Comment sont-ils présentés dans les médias?
Projets passés et en cours	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels organismes bilatéraux et des Nations unies, ONG internationales ou institutions financières internationales ont été ou sont actifs dans la zone du projet? ▪ Quelles interventions passées ont réussi? Si oui, pourquoi? Si non, pourquoi? ▪ Quels projets de recherche ont été exécutés ou sont en cours d'exécution? Quelles sont les principales découvertes?
Représentation pastorale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment sont représentés les hommes, les femmes et les jeunes des milieux pastoraux aux différents niveaux de prise de décision? (local, régional, national)
Développement régional	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les pasteurs traversent-ils les frontières de différents États, provinces, et/ou pays au cours de leurs déplacements? Dans quelle mesure sont-ils concernés par les politiques de ces différentes juridictions? ▪ Dans quelle mesure sont-ils touchés par le développement des autres secteurs? (mines, tourisme, agro-industrie, etc.)

6. Analyse des chocs et des tendances

Les systèmes pastoraux sont adaptés aux environnements difficiles dans lesquels ils se sont développés. Ces environnements sont généralement caractérisés par une grande variabilité et peuvent par exemple régulièrement subir des sécheresses prolongées. Le Tableau 3 répertorie les principaux chocs et tendances devant être pris en compte par l'équipe projet.

Tableau 3. Questions charnières sur les chocs et tendances

Thèmes	Description	Principales questions
Conflits	Les régions pastorales sont souvent des régions à risque de conflit élevé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels types de conflits sont en jeu (pasteurs-agriculteurs, entre pasteurs, au niveau macro)? ▪ Quel est l'historique des conflits dans la zone? ▪ Quels sont les principaux facteurs et causes? ▪ Comment l'apaisement et le règlement des conflits sont-ils normalement négociés, et par qui?
Impacts climatiques	Les sécheresses et inondations jouent un très grand rôle vis-à-vis de l'accès aux pâturages et à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels sont les risques climatiques dans la zone (sécheresses, inondations, etc.)? ▪ Quelle est leur fréquence? Quelle est leur durée? ▪ Quelles sont les tendances prévues en ce qui concerne les futurs changements climatiques?
Maladies	Les maladies menacent la santé animale et causent d'importantes pertes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles sont les maladies animales présentes dans la zone (ou qui pourraient survenir)? ▪ Quelle serait l'ampleur des pertes en cas de maladie? (perte de production, perte de marchés) ▪ Comment les pasteurs tentent-ils de limiter ces pertes?
Évolution des marchés	L'évolution de l'accès aux marchés et des prix sur le marché peut influencer sur les décisions prises par les ménages	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles sont les fluctuations des prix pour les produits pastoraux? ▪ L'accès aux marchés est-il perturbé par des conflits ou des problèmes politiques (ou autres perturbations)?
Croissance démographique	Une forte croissance démographique met les ressources naturelles sous pression	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles sont les tendances démographiques? ▪ Quelles sont les tendances en matière d'urbanisation?
Accès aux ressources	L'évolution de l'accès aux pâturages, à l'eau et aux itinéraires migratoires menace l'existence des éleveurs nomades ou transhumants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment l'accès aux ressources a-t-il évolué au fil du temps? ▪ Comment prévoit-on que cet accès va évoluer dans le futur? ▪ Qu'est-ce qui cause cette évolution? ▪ Qui contrôle l'accès aux ressources? ▪ Comment les pasteurs négocient-ils l'accès aux ressources?

7. Analyser les stratégies relatives aux moyens d'existence

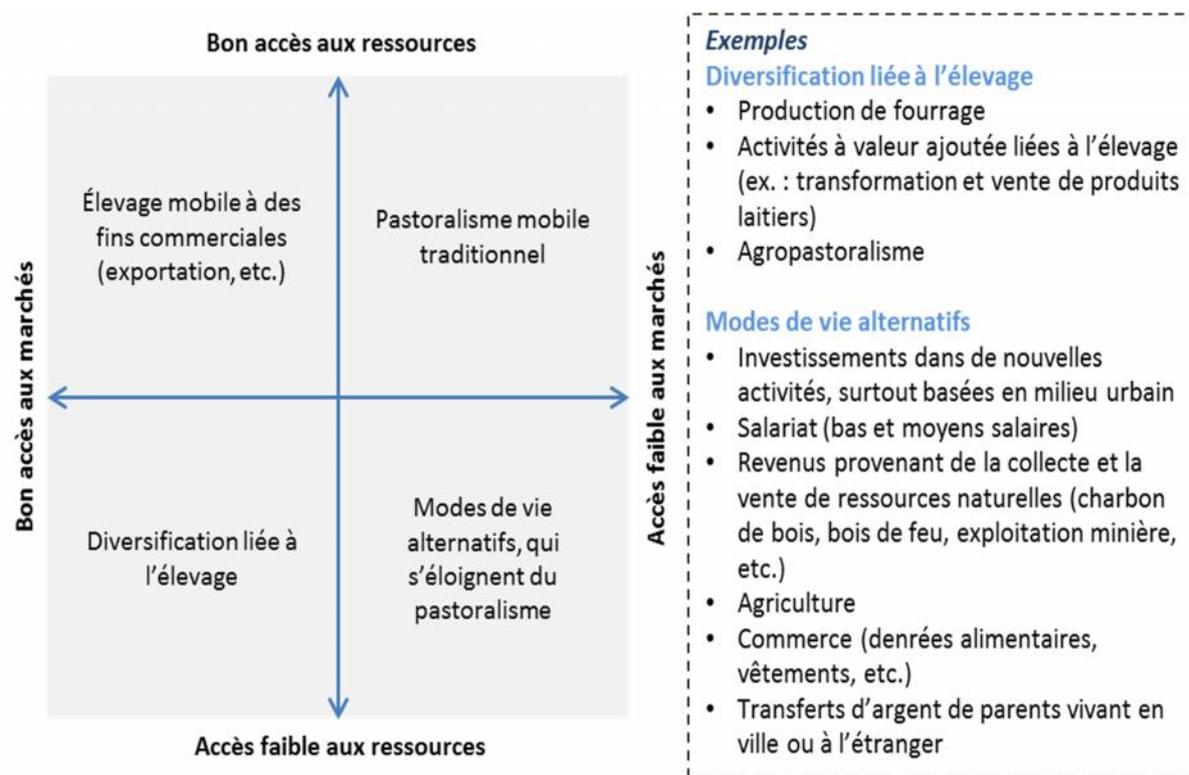
Les éleveurs nomades ou transhumants suivent souvent différentes stratégies pour leurs moyens d'existence, parmi lesquelles l'élevage de bétail joue un rôle très important. L'élevage peut être mobile, semi-mobile ou sédentaire; les migrations peuvent suivre des schémas préétablis ou dépendre des précipitations. Dans certains cas, l'élevage sert essentiellement à l'autoconsommation; dans d'autres, il a une destination commerciale. Les stratégies peuvent être réparties en trois grandes catégories:

- **le pastoralisme**, dont le pastoralisme mobile traditionnel et l'élevage mobile commercial;
- **la diversification de l'élevage**;
- **les modes de vie alternatifs**, qui s'éloignent du pastoralisme.

L'accès aux pâturages, à l'eau et aux marchés influe parfois de façon décisive sur la stratégie relative aux moyens d'existence (voir Figure 3). Ainsi, dans certaines régions où l'accès aux pâturages est bon mais où

l'accès aux marchés est médiocre, le pastoralisme mobile traditionnel est sans doute l'approche la plus adoptée. Dans d'autres régions, où l'accès aux marchés est meilleur, l'élevage à des fins commerciales peut être plus prometteur.

Le Tableau 4 répertorie les principaux points à prendre en compte pour l'analyse des stratégies d'existence pastorales.



D'après Catley *et al.*, 2016.

Figure 3. Stratégies d'existence des éleveurs nomades ou transhumants

Tableau 4. Principales questions sur les stratégies d'existence des pasteurs

Thèmes	Principales questions
Alimentation et revenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels produits sont disponibles? (lait, viande, animaux vivants, peaux, etc.) ▪ Quel est le pourcentage de l'alimentation qui provient du bétail? ▪ Quel est le pourcentage des revenus qui provient du bétail? ▪ Quel est le pourcentage de l'alimentation qui provient du marché?
Conduite du troupeau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles espèces et races d'élevage les pasteurs élèvent-ils? ▪ Quelle est la composition du troupeau? ▪ Comment les troupeaux sont-ils abrités? ▪ Quelle est la taille du troupeau (effectifs des différentes espèces) nécessaire pour qu'un ménage puisse vivre exclusivement du pastoralisme?
Gestion des ressources	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment sont gérés les pâturages et les points d'eau? ▪ Quelles autres sources d'alimentation pour le bétail sont utilisées, et à quels moments? ▪ Quelles sont les ressources utilisées dans les périodes critiques?
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quel type de mouvement est pratiqué? (saisonnier, quotidien, en fonction du marché) ▪ Combien de kilomètres le troupeau parcourt-il chaque jour / chaque saison? (en général) ▪ Les troupeaux traversent-ils des frontières nationales ou départementales/régionales? ▪ Comment les pasteurs choisissent-ils leur destination? ▪ Comment communiquent-ils? ▪ Quels sont les obstacles (éventuels ou effectifs) à la mobilité?
Santé animale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quel est l'état de santé actuel du bétail? ▪ Quelles sont les maladies présentes? ▪ Quels sont les services vétérinaires auxquels les pasteurs ont accès? ▪ Quelles sont les formes de médecine vétérinaire traditionnelle pratiquées?
Résilience	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles sont les stratégies de gestion à la disposition des pasteurs pour faire face aux risques tels que la sécheresse, la maladie et les conflits?

8. Prise en compte des aspects genrés

Le mode de vie en zone pastorale est souvent fortement déterminé par les questions relatives au genre. Même si les femmes et les filles jouent un rôle très important, elles ont souvent une moindre liberté de choix de vie que les hommes et les garçons, et pèsent souvent moins qu'eux dans les décisions. Cela rend les questions d'égalité des sexes particulièrement importantes dans les projets concernant les pasteurs. Bien que la distribution des rôles varie d'un groupe à l'autre, les femmes sont souvent chargées du petit bétail et de la traite des animaux; elles contrôlent souvent la production, le traitement et la vente du lait et des produits laitiers. Les hommes sont souvent responsables de la conduite et de la vente du gros bétail.

Les rôles des hommes et les rôles des femmes

- Définir quels sont les rôles joués par les femmes et par les hommes dans les groupes ciblés.
- Déterminer, pour les hommes et pour les femmes:
 - quel est le degré **d'accès** aux ressources (par exemple, qui garde et a le droit d'utiliser les petits ruminants et les animaux que l'on traite?)
 - comment sont répartis les **bénéfices** tirés des ressources (par exemple, qui a le droit d'aller à l'école; qui gère l'argent du ménage?)
 - quel est le degré de **contrôle** sur ces ressources (par exemple, à qui appartiennent les animaux; qui peut décider de les vendre?)
- Faire ressortir la répartition du travail entre hommes et femmes en ce qui concerne le travail productif, reproductif et communautaire:

- **Quotidien:** qui fait quoi dans le ménage et dans la communauté; qui fait quoi concernant les animaux?
- **Saisonnier:** qui est responsable de quelles tâches?

Conception et exécution du projet

Vérifier que:

- le plan relatif au projet vise les femmes de façon explicite pour ce qui est de la participation, des retombées économiques, de la prise de décision et de l'autonomisation;
- des renseignements sont obtenus des femmes pour la conception et le suivi du projet; évaluer la manière dont l'intervention pourrait altérer les rôles des deux sexes;
- les femmes sont intégrées à la conception du projet et aux équipes d'exécution.

Vous trouverez plus de renseignements dans le kit d'information *Gender and Poverty Targeting in Market Linkage Operations* (FIDA, 2002).

9. Détermination des besoins et des potentialités

Suite à l'analyse ci-dessus, déterminer quels sont les principaux besoins et possibilités. Le Tableau 5 propose une manière de ce faire. Il faut ensuite valider les résultats de l'analyse avec les parties concernées.

Tableau 5. Exemples de besoins et solutions possibles

Ressources vitales	Besoins	Solutions possibles
Naturelles	Alerte rapide en cas de sécheresse, accès aux pâturages et à l'eau	Lien avec le système d'alerte rapide en cas de sécheresse; consolider les innovations locales par les pasteurs
Financières	Commercialisation, crédit, assurance	Assurance sur le bétail; renforcement des groupes d'entraide locaux
Humaines	Nutrition, santé, enseignement	Utilisation de téléphones portables pour l'information et l'enseignement; éducation des pasteurs sur les besoins sanitaires du bétail
Sociales	Sécurité	Accords négociés afin de mettre un terme aux conflits
Physiques	Infrastructure, routes, communications	Installation d'un marché au bord d'une nouvelle route

Remarque: les solutions potentielles aux problèmes ne sont pas toujours évidentes. Par exemple, si la santé du bétail est problématique, la solution n'est pas forcément d'améliorer les services vétérinaires. L'amélioration de la connexion au marché peut par exemple encourager les pasteurs à investir plus dans la santé de leur bétail afin de pouvoir vendre plus d'animaux.

Ces dernières années, la baisse du coût des véhicules et du transport ainsi que des réseaux de téléphonie mobile ont drastiquement redéfini les concepts de "mobilité", d'"éparpillement" et d'"éloignement". Il faut considérer les possibilités à ce niveau. Les jeunes, même avec un niveau d'études primaire ou secondaire, peuvent se lancer dans toute une série de nouvelles activités à base technologique.

Évaluation de l'intervention

10. Sélection et application des instruments et politiques du FIDA appropriés

Le FIDA a mis au point une série d'instruments et de politiques destinés à soutenir les populations rurales pauvres et marginalisées. En fonction des caractéristiques du système pastoral, examiner quels sont les instruments et politiques du FIDA qui devraient être appliqués (voir Figure 4).

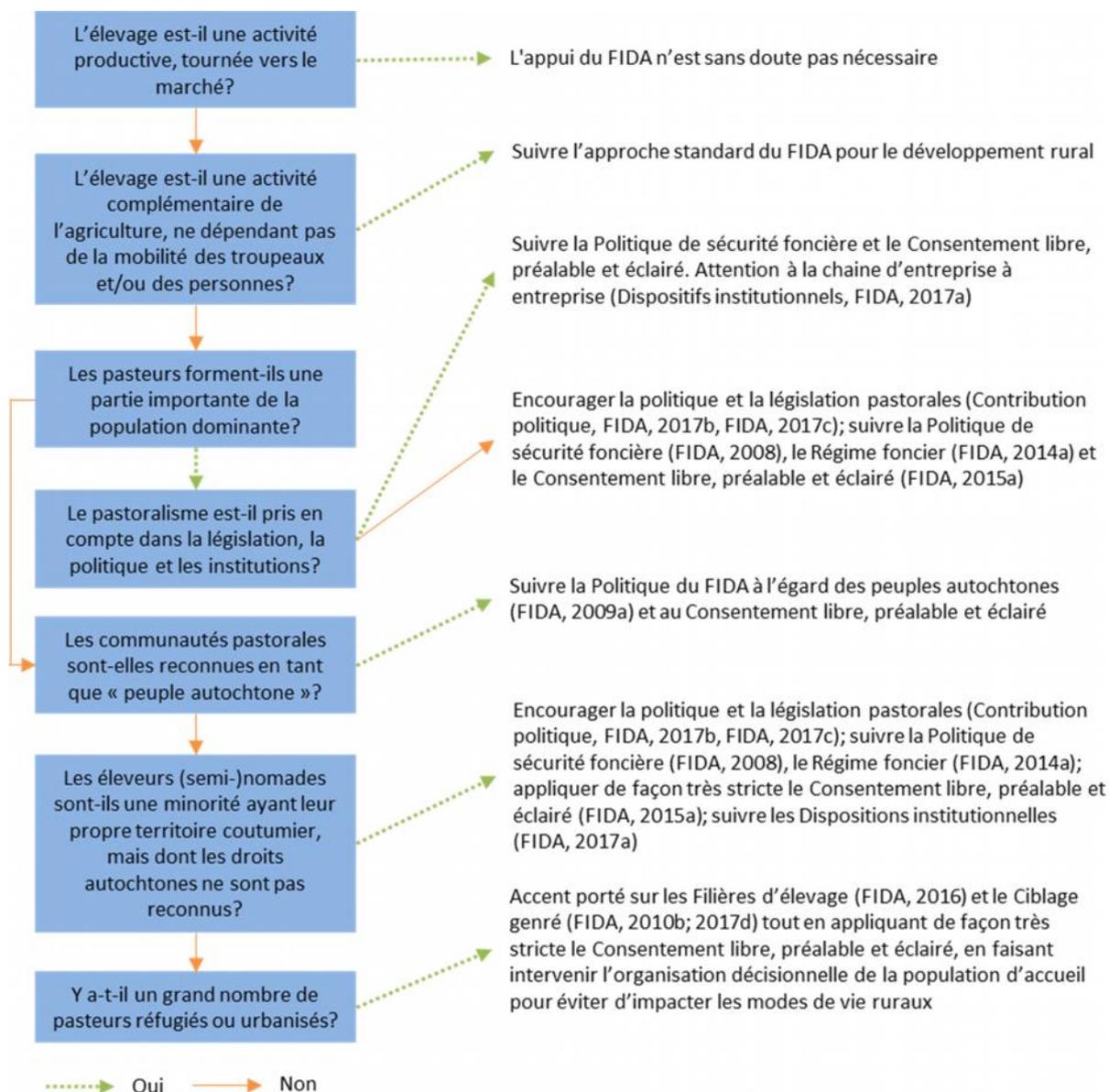


Figure 4. Choix des instruments du FIDA en fonction des circonstances

11. Détermination de la théorie du changement et des objectifs du projet

Recenser les trajectoires de développement pastoral

Certaines personnes considèrent la poursuite du pastoralisme comme le meilleur choix de mode de vie; d'autres au contraire pourraient être intéressés par des modes de vie différents. Les facteurs essentiels qui déterminent la théorie du changement sont la richesse du ménage, la proximité ou l'éloignement des centres urbains, des marchés et des services, et le capital social et politique. Les propriétaires de grands troupeaux sont généralement plus enclins à vouloir conserver leur mode de vie, alors que les petits

propriétaires pourraient se voir contraints de diversifier leurs sources de revenus ou de chercher des moyens d'existence différents, voire d'abandonner le pastoralisme. Dorward *et al.* (2009) et Catley (2017) présentent des concepts intéressants, permettant de faire ressortir trois grandes stratégies:

- **Stabilisation:** Les pasteurs veulent continuer de pratiquer l'élevage traditionnel. Le projet a pour but de supprimer les entraves à ce système de production.
- **Intensification:** Les pasteurs veulent accroître leur productivité et diversifier les revenus tirés de l'élevage.
- **Sortie:** Les pasteurs veulent abandonner le pastoralisme pour adopter un mode de vie alternatif.

Établir les objectifs du projet

Au sein des trajectoires recensées, déterminer quels sont les buts du projet. Par exemple: "Améliorer le niveau de vie des pasteurs de la région X par la promotion de la commercialisation et de la transformation des produits laitiers et de la viande".

Définir la théorie du changement

Dans le cadre de la théorie du changement, on décrit les résultats attendus à la suite d'une intervention. Par exemple: "Construire un marché équipé d'infrastructures adaptées permettra aux pasteurs d'améliorer leur revenu en vendant leur bétail". Il faut faire ressortir en quoi le projet sera censé bénéficier aux pasteurs et le justifier par un raisonnement. Les recherches montrent que les systèmes pastoraux sains sont les systèmes les plus efficaces et les plus durables dans les environnements difficiles. Le fait d'encourager les populations à abandonner le pastoralisme peut les jeter dans une misère encore plus grande. Dans de tels contextes, il faut justifier pourquoi le projet encourage la trajectoire de "Sortie" et en quoi ce choix sera positif pour les populations concernées.

12. Inventaire des options d'intervention

Répertorier toutes les interventions possibles au vu de la théorie du changement. Le Tableau 6 répertorie les interventions en fonction de leur thème. Il est loin d'être exhaustif et exclut les interventions qui appuient l'adoption de modes de vie alternatifs ou qui incluent des investissements dans les infrastructures telles que les routes ou les télécommunications. Ce tableau cite aussi les manuels et concepts pouvant être utilisés pour plus d'informations. Beaucoup de ces manuels couvrent plusieurs thèmes.

Table 6. Exemples d'interventions destinées à renforcer les systèmes pastoraux

Thèmes	Exemples	Sélection de manuels, guides et concepts
Participation	Planification et participation	Planning with pastoralists: PRA and more (Waters-Bayer et Bayer, 1994) Planning with uncertainty (IIED et SOS Sahel, 2009)
Production	Fourrages, amélioration des races, points d'eau; marquage des couloirs de migration; planification des ressources en terre et en eau	Drought Cycle Management (IIRR, Cordaid et consultants d'Acacia, 2004) Managing dryland resources (IIRR, 2002)
Chaînes de valeur	Développement des chaînes de valeur; donner une valeur ajoutée aux produits pastoraux	Moving herds, moving markets (IIRR et CTA, 2013) Adding value to livestock diversity (LPP <i>et al.</i> , 2010) Élevage: analyse de filière et élaboration de projet (FIDA, 2016)
Terre	Droits et régimes fonciers; planification participative de l'usage de la terre	Pastoralisme: droits et régimes fonciers (FIDA, 2014b) Améliorer la gouvernance des terres pastorales (Davies <i>et al.</i> , 2016)
Genre	Programmes de formation et de planification stratégique axés sur les	Gardiennes invisibles: les femmes gèrent la diversité du bétail (FAO, 2012)

Thèmes	Exemples	Sélection de manuels, guides et concepts
	compétences organisationnelles et communicationnelles afin de renforcer les capacités des pasteures et les autonomiser.	Women's land rights toolkit (ILC, 2016)
Santé	Agents de santé animale et humaine, initiative "One Health"	Manual for community-based animal health workers (Lebrun, 2006)
Enseignement	Approche d'enseignement mobile	Mobile pastoralists and education: Strategic options (Krätli et Dyer, 2009)
Assurance	Assurance indexée	
Politique	Formation aux politiques	Pastoralism and policy training (IIED ⁸)
Renfort de capacités	"Champs-écoles" à destination des pasteurs; coopératives pastorales	Farmer field schools for small-scale livestock producers (FAO, 2018) Pastoralist field schools (FAO <i>et al.</i> , 2013)
Résolution de conflits	Médiation de conflits	
Urgences	Déstockage; soutien vétérinaire; ravitaillement en aliments et en eau; abris; reconstitution du cheptel	Normes et directives pour les situations d'urgence qui menacent l'élevage (LEGS, 2014)

13. Consultation des parties concernées

Les consultations sont une partie cruciale de la conception de projets. Il est essentiel d'établir une relation de confiance entre, d'un côté, les institutions qui conçoivent et exécutent le programme et, de l'autre, les personnes censées en bénéficier. Instaurer la confiance prend du temps. Les consultations devraient être organisées tout au long de la phase de conception, de façon participative.

Rencontrer les représentants des parties concernées

Utiliser les mécanismes répertoriés à l'étape 2 pour prendre contact avec les parties concernées. Veiller à ce que les femmes, les jeunes et les pauvres soient représentés. Garder à l'esprit que les différentes parties concernées pourraient être en conflit les unes avec les autres. Les responsables et institutions coutumiers sont une précieuse source d'information en ce qui concerne les savoirs autochtones et l'administration des ressources naturelles. Cependant, l'équipe chargée de la conception doit connaître leur niveau de responsabilité: ces dirigeants traditionnels représentent-ils l'ensemble de la communauté, ou seulement une partie (souvent les hommes âgés et plus aisés)?

Recueillir et synthétiser les opinions des différentes parties

Discuter des objectifs du projet et des différentes possibilités d'intervention pour connaître la réaction des parties concernées à leur égard. Les populations pastorales ont connu des échecs et des réussites. Leur perception de ce qui est nécessaire et de ce qui fonctionne (ou ne fonctionne pas) pourrait être très différente de celle de l'équipe chargée de la conception. Leur avis doit être pris en compte dans la conception de tout projet.

Chercher à obtenir un consentement préalable, libre et éclairé

Le consentement préalable, libre et éclairé a pour but de garantir que les populations participent à la prise de décision pour tous les projets de développement susceptibles de modifier leurs droits, leur accès à la terre, aux territoires et aux ressources, ainsi que leur mode de vie. Le processus de dialogue donne les

⁸ <https://www.iied.org/pastoralism-policy-training-addressing-misconceptions-improving-knowledge>

moyens d'accepter ou de refuser les programmes proposés. L'encadré 11 indique quand le principe du consentement préalable, libre et éclairé devrait être appliqué.

Encadré 11. Application du consentement préalable, libre et éclairé dans les projets appuyés par le FIDA (FIDA, 2015a:3)

	Le projet est susceptible de modifier l'accès des populations à la terre et/ou les droits des populations d'utiliser la terre	Le projet est un projet de développement rural et/ou agricole qui a peu de chance de modifier les droits fonciers	Le projet appuie des services aux particuliers déterminés par la demande
Zone rurale sans peuple autochtone ni minorité ethnique	OUI	NON	NON
Zone rurale où vivent quelques peuples autochtones et/ou ethnies minoritaires	OUI	À considérer au cas par cas *	NON
Territoire appartenant à un peuple autochtone/ zone tribale	OUI	OUI	OUI

* Selon l'impact potentiel que pourrait avoir le projet sur les communautés autochtones locales. Le groupe ciblé par le projet pourrait inclure des communautés autochtones ou, quand bien même il n'inclurait pas de communautés autochtones dans son groupe cible, pourrait avoir un impact sur les terres, les territoires et/ou les ressources de communautés autochtones vivant à proximité de la zone du projet.

La procédure de Consentement préalable, libre et éclairé doit être utilisée pour établir l'échelle du projet. Elle peut également contribuer à améliorer le ciblage des bénéficiaires et à mobiliser le soutien de la population.

La Note pratique sur le Consentement préalable, libre et éclairé (FIDA, 2015a) donne plus de renseignements sur le principe du Consentement préalable, libre et éclairé ainsi que des recommandations sur la manière de mettre en place un plan d'exécution pour cette procédure.

14. Évaluation et classement des options par ordre de priorité

Faire ressortir les avantages et inconvénients, anticiper l'impact potentiel

Utiliser par exemple l'analyse des forces, faiblesses, potentialités et menaces (SWOT), pour évaluer les différentes possibilités d'intervention. Catley (2017) établit une liste des avantages et inconvénients pour la plupart des interventions dans la Corne de l'Afrique. Définir des critères d'évaluation des possibilités.

Analyser les effets du projet sur:

- **L'accès aux ressources vitales.** Comment l'intervention modifie-t-elle l'accès des ménages de pasteurs pauvres aux pâturages et aux points d'eau?
- **La gouvernance et les droits.** Le projet permet-il d'accroître l'émancipation des groupes vulnérables, ou réduit-il leurs droits?
- **Les perspectives à long terme pour la productivité.** Quels sont les effets du projet à long terme sur la productivité et la résilience? La hausse de la productivité compensera-t-elle la baisse de la résilience (laquelle atténue les pertes globales dues à la saisonnalité et aux catastrophes survenant de façon périodique)?

- **Les alternatives aux systèmes pastoraux.** Les recherches indiquent que les systèmes pastoraux sont les systèmes de production les plus fiables dans les environnements difficiles. D'autres systèmes ou modes d'usage de la terre entrent-ils en concurrence avec les systèmes pastoraux? Risquent-ils d'accroître le taux de pauvreté?

Les interventions peuvent avoir des conséquences non voulues. Par exemple, un abattoir ou une route destinés à améliorer la commercialisation des animaux pourrait attirer des gens venant d'en-dehors de la région, ce qui risquerait d'encourager l'accaparement des terres et d'aviver les tensions interethniques, faisant donc plus de tort que de bien aux bénéficiaires parmi les pasteurs. Il faut tenter d'anticiper ces conséquences pour les éviter ou en atténuer les effets.

Effectuer une analyse économique et financière

Il existe des recommandations concernant l'analyse financière et économique (FIDA, 2015b). Il est parfois difficile d'évaluer la rentabilité économique d'un projet en zone pastorale: les données sont souvent manquantes et il n'y a pas de cadre standard pour évaluer les retombées pour les systèmes pastoraux ni pour mesurer le coût potentiel de la hausse de l'instabilité sociale (King-Okumu, 2015). L'analyse coût-avantages du remplacement des systèmes pastoraux par un autre système tend à être déséquilibré sur le plan méthodologique en faveur des alternatives.

On peut éviter ce défaut en employant par exemple la méthode de **l'évaluation économique totale**, une approche créée pour faciliter l'analyse coûts-avantages dans les contextes où les méthodes standard s'avèrent insuffisantes (Hesse et MacGregor, 2006; Davies et Hatfield, 2007; Behnke, 2012; Pica-Ciamarra *et al.*, 2010; Randall, 2015). L'évaluation économique totale fait intervenir:

- **la valeur d'usage**, y compris:
 - **la valeur d'usage direct**, obtenue en ôtant un produit, tel que la viande ou le lait;
 - **la valeur d'usage indirect**, obtenue sans ôter de produit, comme une culture qui génère du tourisme;
 - **la valeur d'option**, pour l'usage futur potentiel;
- **la valeur de non-usage**, pour l'existence d'une ressource naturelle, comme en endiguant la désertification ou en entretenant une réserve d'eau.

Classer les options par ordre de priorité et sélectionner les options qui conviennent

À la suite de ces analyses, il convient de définir les critères permettant de classer les options d'intervention par ordre de priorité et sélectionner celles qui conviennent. Il faut faire participer les parties concernées aux décisions. Si aucune des options ne semble permettre d'envisager une réussite, il y a toujours la possibilité de ne rien faire.

15. Mise en évidence des risques et planification de la variabilité

De nombreux systèmes pastoraux sont par nature plus risqués que d'autres modes de subsistance. Dans différentes régions, les sécheresses, le mauvais temps, les conflits, les maladies, les fluctuations du marché et les interventions extérieures peuvent modifier le système de production et, par conséquent, le mode de vie. Les éleveurs nomades ou transhumants ont mis au point différentes manières de maîtriser ces risques: la mobilité, la diversification des espèces et des races, la division du cheptel en plusieurs troupeaux, l'accroissement de la taille des troupeaux, la recherche de sources de revenu alternatives, l'armement pour lutter contre les voleurs, etc. Tous ces facteurs contribuent à la résilience. Les interventions doivent prendre en compte les risques, renforcer la résilience déjà présente et rechercher d'autres sources de résilience. Voir étape 6.

Développer un plan de gestion des risques

- Déterminer quels sont les types de risque (sécheresse, conflits, maladies, fluctuations du marché, interventions extérieures, etc.) et la probabilité que ces risques se ressentent sur le projet et ses bénéficiaires.
- Valider et appuyer (au lieu d'entraver) les stratégies de gestion des risques mises en place par les pasteurs. Considérer la variabilité comme une force et non comme un problème.
- Adopter des systèmes permettant de prédire les situations critiques et d'y faire face (systèmes d'alerte précoce et plans d'urgence correspondants); gérer les risques au lieu de chercher à les éviter.
- Intégrer la flexibilité au cadre, aux plans de travail et au financement du projet pour pouvoir réagir aux risques et à la variabilité.

Modalités d'exécution

Les modalités d'exécution visent à ce que les interventions définies soient dûment mises en œuvre.

16. Définition des modalités d'exécution

Sélectionner une organisation pilote pour établir l'unité de gestion projet, préparer la mise en œuvre et déterminer les besoins en infrastructure et en personnel. Les modalités d'exécution doivent tenir compte des éléments suivants:

- Faire correspondre le **calendrier** des activités projet (en tenant compte des éventuels retards) aux cycles saisonniers des systèmes pastoraux, surtout eu égard à la mobilité des personnes et du cheptel, à l'éloignement et au manque d'infrastructures, à l'état des routes et à la charge de travail des personnes.
- Intégrer assez d'options de **flexibilité**, d'amortissement des chocs et d'urgence dans les plans d'exécution, en prévoyant d'emblée les complications et retards imprévus que connaîtra inévitablement le processus.
- Éviter toute procédure d'**achat** trop compliquée, susceptible de provoquer des retards d'exécution et de limiter la variabilité.
- Définir les mécanismes de **suivi des risques** et d'adaptation aux changements (voir étape 15).

17. Vérification de la durabilité du projet et détermination de la stratégie de désengagement

Les questions de durabilité et de désengagement à la fin du projet doivent être résolues dès l'étape de conception, et non à la fin du projet. Il faut établir quels seront les apports de l'initiative à long terme et comment ces apports pourront être rendus durables à l'avenir. La durabilité peut être:

- **environnementale**: maintenir ou rétablir l'équilibre écologique (exemple: restaurer les terres de parcours dégradées);
- **sociale et culturelle**: maintenir et renforcer les structures sociales et l'égalité (exemple: un cursus scolaire qui inclut le pastoralisme parmi les matières);
- **économique et financière**: assurer un flux de revenus stable pour que les fonctions puissent continuer à se réaliser (exemple: assurer qu'une laiterie reste rentable);
- **institutionnelle et programmatique**: veiller au bon fonctionnement des institutions créées dans le cadre du projet et à leur capacité de poursuivre les activités même en l'absence de financement par les donateurs (exemple: comités de maintien de la paix destinés à gérer les mouvements des troupeaux et à maintenir les réserves de pâturage).

L'importance de la durabilité dépendra du type du projet. Un projet de construction de routes doit comporter la pérennité de l'entretien de la route. Un projet d'enseignement devra comporter la garantie que les enseignants continueront de percevoir un salaire, etc.

Définir la stratégie de désengagement

La stratégie de désengagement est liée à la question de la durabilité. Trois types de désengagement sont possibles :

- **transfert:** transfert de l'entière responsabilité des activités à d'autres organisations, entités publiques, groupes communautaires ou particuliers. Cela sera nécessaire si de nouvelles contributions sont nécessaires après la fin du projet.
- **repli:** retrait des ressources du projet sans transfert de responsabilité. Cela peut être approprié si le projet est supposé avoir atteint ses objectifs et qu'aucune nouvelle contribution n'est nécessaire.
- **réduction:** réduction des contributions en financement, personnel et activités. Cette stratégie précède souvent un transfert ou un repli.

Le moment choisi pour le désengagement dépendra des besoins et de la disponibilité en financement. Il est difficile de prédire les besoins à la fin du projet avant que celui-ci n'ait commencé; il faut donc intégrer assez de flexibilité dès le départ et veiller à ce que le système de suivi génère assez de données pour permettre un désengagement sans accroc. Voir FIDA 2009a pour plus de renseignements.

18. Recensement des besoins en soutien technique et en renforcement des capacités

En zone pastorale, les capacités et connaissances requises pour la gestion du projet peuvent être limitées. Il est possible que les membres de l'équipe projet se fassent une idée incorrecte du mode de fonctionnement des systèmes pastoraux et des besoins des pasteurs. Il faut envisager les besoins en renforcement des capacités et en formations pour les agences d'exécution, les unités de gestion de projet et les institutions partenaires. L'IIED propose un cours utile sur le pastoralisme et la formation aux politiques; les manuels de la FAO sur le renforcement des capacités peuvent également être utiles pour évaluer les capacités existantes et les lacunes à combler.

19. Mise en place de mécanismes de dialogue avec les pasteurs

Décrire la manière dont le projet contribuera à l'instauration d'un dialogue entre les pasteurs, les entités publiques et les institutions d'exécution.

- **Définir des mécanismes de dialogue** (exemple: réunions régulières, forums, plateformes multipartites, consentement préalable, libre et éclairé) pour garantir que les pasteurs (y compris les femmes et les jeunes) et les non-pasteurs participent aux prises de décision.
- **Mettre en place des canaux de communication** pour discuter de l'exécution du programme avec les communautés pastorales. Il ne faut jamais perdre de vue la culture des interlocuteurs et veiller à toujours communiquer dans une langue que les pasteurs sont à même de comprendre.
- **Encourager la représentation** auprès des institutions formelles des pasteurs et des structures qui les représentent. Cela pourrait signifier des changements au niveau des législations et des politiques.
- **Renforcer les capacités** des associations pastorales existantes (y compris des groupes de femmes) ou appuyer la mise en place de nouvelles associations pour renforcer leur représentation.

Suivi et évaluation

20. Préciser les besoins en suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation sont deux composantes cruciales qui doivent être intégrées aux objectifs et outils de gestion de tout projet dès les premières étapes.

- **Effectuer une étude de référence** au début du projet. Il est également nécessaire de combler les lacunes au niveau des données, ces lacunes étant très fréquentes en zone pastorale.
- **Adopter une approche continue et systématique en matière de suivi-évaluation** et ne pas se contenter d'une série d'évènements distincts et suivant chacun ses propres principes et méthodes.
- **Définir des indicateurs adaptés** pour mesurer la performance du projet dans un contexte pastoral. De nombreux indicateurs standard ne sont pas pertinents et doivent être adaptés.
- **Adapter les indicateurs pour pouvoir tenir compte de la variabilité** des environnements dans lesquels est pratiqué le pastoralisme.
- **Faire du suivi une activité participative.** Les populations peuvent contribuer à la définition d'indicateurs reflétant leurs propres priorités et valeurs, ainsi qu'à leur suivi. Cela accroît l'appropriation du projet, ce qui augmente l'efficacité du suivi-évaluation, tout en en réduisant les coûts.
- **Réaliser un bilan** à la fin du projet.

Vous trouverez plus de renseignements sur le suivi et l'évaluation à l'Annexe 2.

21. Tirer parti des enseignements tirés et des résultats obtenus et communiquer à leur sujet

Élaborer des plans de communication sur les résultats du projet à destination des parties concernées et des bailleurs de fonds. De bonnes interventions pourront être extrapolées et/ou reproduites dans d'autres régions. Afin de ne pas répéter les mêmes erreurs, les projets futurs doivent tirer les leçons des difficultés rencontrées dans le cadre du projet. Les responsables politiques pourraient également souhaiter adapter certaines lois et réglementations en fonction des constatations du projet.

- **Tirer parti des enseignements tirés** sur ce qui a bien fonctionné et ce qui aurait pu fonctionner mieux.
- **Élaborer des produits du savoir** pour communiquer au sujet des principaux messages. Par exemple, de courtes notes stratégiques ont plus de chance d'être lues par les décideurs qu'un rapport de bilan exhaustif. Des rapports visuels, tels qu'une vidéo participative ou des photos, peuvent être particulièrement efficaces pour partager le point de vue des pasteurs sur la collaboration.
- **Diffuser les informations** via, par exemple, les réseaux sociaux, les portails de connaissances, les réunions avec les parties concernées, les séminaires, etc.

Références

- Abbink, J., K. Askew, D.D. Feyissa, E. Fratkin, E.C. Gabbert, J. Galaty, S. LaTosky, J. Lydall, H.A. Mahmoud, J. Markakis, G. Schlee, I. Strecker, et D. Turton, 2014. *Lands of the Future: Transforming pastoral lands and livelihoods in Eastern Africa*. Document de travail n°154. Halle (Saale), Allemagne: Institut Max Planck d'anthropologie sociale.
- Bassi, M., 2017. Pastoralists are peoples: Key issues in advocacy and the emergence of pastoralists' rights. *Nomadic Peoples* 21(1):4-33.
- Behnke, R., 2012. *The economics of pastoral livestock production and its contribution to the wider economy of Sudan*. Rapport final pour le Centre international Feinstein, Université Tufts, Boston.
- Catley, A. 2017. *Pathways to Resilience in Pastoralist Areas: A Synthesis of Research in the Horn of Africa*. Boston: Centre international Feinstein, Université Tufts. Disponible sur: <http://fic.tufts.edu/publication-item/pathways-to-resilience-in-pastoralist-areas-a-synthesis-of-research-in-the-horn-of-africa/>
- Catley, A., J. Lind, et I. Scoones, eds. 2012. *Pastoralism and Development in Africa: Dynamic Change at the Margins*. Londres et New York: Routledge.
- Catley, A., J. Lind, et I. Scoones, 2016. Les perspectives d'avenir du pastoralisme dans la Corne de l'Afrique : les voies de développement et de changement. *Revue scientifique et technique* (Office international des épizooties) 35(2):389-403.
- Davies, J., et R. Hatfield. 2007. The Economics of Mobile Pastoralism: A Global Summary. *Nomadic Peoples* 11(1):91-116.
- Davies, J., P. Herrera, J. Ruiz-Mirazo, J. Mohamed-Katerere, J. Hannam, et E. Nuesri, 2016. *Améliorer la gouvernance des terres pastorales: Mettre en œuvre les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*. Guide technique n°6. Rome : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- Département britannique du développement international (DFID), 1999, Notes d'information sur les moyens d'existence durables: Cadre, section 2. East Kilbride, R-U: DFID, sous-section 2.1.
- Dorward, A., S. Anderson, Y. Nava, J. Pattison, R. Paz, J. Rushton, et V.E. Sanchez, 2009. Hanging In, Stepping up and Stepping Out: Livelihood Aspirations and Strategies of the Poor. *Development in Practice* 19(2):240-247.
- FAO, 2012. Gardiennes invisibles : les femmes gèrent la diversité du bétail. Journal du département Production et santé animales de la FAO, n°174. Rome: FAO.
- FAO, 2018. Farmer field schools for small-scale livestock producers – A guide for decision makers on improving livelihoods. Directives de la FAO pour la production et la santé animales n°20. Rome: FAO.
- FAO, Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO), Commission européenne (EC) et Direction du développement et de la coopération (DDC), 2013. Pastoralist Field Schools Training of Facilitators Manual. Funded interventions in the Horn of Africa. Rome: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Disponible sur: <http://www.fao.org/3/a-bl492e.pdf>
- FAO et FIDA, 2016. *L'engagement de la FAO et du FIDA sur le thème du développement pastoral. Rapport conjoint de synthèse d'évaluations*. Rome: FAO, Bureau de l'évaluation, et FIDA, Bureau indépendant de l'évaluation.
- Fonds international de développement agricole (FIDA), 2002. Toolkit for practitioners: Gender and Poverty Targeting in Market Linkage Operations. Rome: FIDA. Disponible sur: <https://www.scribd.com/document/258859023/Gender-Strengthening-Programme-for-Eastern-and-Southern-Africa-Division-Toolkit>
- _____. 2004. *Les services zootechniques et les pauvres. Collecte, coordination et partage de données d'expériences*. Rome: FIDA.
- _____. 2008. Politique du FIDA pour l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière. EB 2008/94/R.2/Rev.1. Rome: FIDA.
- _____. 2009a. Engagement aux côtés des peuples autochtones. Document stratégique. Rome: FIDA.
- _____. 2010a. *IFAD's Livestock Position Paper. Livestock planning, challenges and strategies for livestock development in IFAD*. Rome: FIDA.
- _____. 2014b. Kit d'information sur les régimes fonciers. Rome: FIDA. Disponible sur: https://www.ifad.org/documents/38714170/40196966/Lessons+learned+on+pastoralism+land+rights+and+tenure_fr/5dbcf747-d587-4dcc-bbb3-94c0dfca741f
- _____. 2015a. Note pratique. Obtenir le consentement préalable, libre et éclairé dans les projets d'investissement du FIDA. Rome: FIDA.
- _____. 2015b. *Analyse économique et financière des projets d'investissement rural*. Directives internes du FIDA. Rome: FIDA.
- _____. 2016. Note pratique. Élevage – analyse de filière et développement de projet. Pour une insertion durable des petits producteurs dans les filières agricoles. Rome: FIDA.
- _____. 2017b. *Country-level policy engagement in IFAD. Guide book*. Rome: FIDA.
- Forum paysan (FAFO), 2016. Déclaration. Session extraordinaire du Forum paysan avec les éleveurs de bétail, nomades et semi-nomades, 13 février, Fonds international de développement agricole (FIDA), Rome. Disponible sur: <http://vsf-international.org/wp-content/uploads/2016/02/STATEMENT-SPECIAL-SESSION-EN.pdf>
- Foster, J., J. Greer, et E. Thorbecke, 2010. The Foster-Greer-Thorbecke (FGT) Poverty Measures: Twenty-Five Years Later. *The Journal of Economic Inequality* 8(4):491-524.
- Haughton, J. et S.R. Khandor, 2009. *Handbook on Poverty and Inequality*. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- Hesse, C. et J. MacGregor, 2006. *Pastoralism: drylands' invisible asset? Developing a framework for assessing the value of pastoralism in East Africa*. Dryland Issue Paper 142. Londres: Institut international pour l'environnement et le développement (IIED).
- Horowitz M.M. et F. Jokwar, 1992. *Pastoral Women and Change in Africa, the Middle East, and Central Asia*. A Report from the Gender Relations of Pastoral and Agropastoral Production. Document de travail n°91 de l'IDA. Binghamton: Institut pour l'anthropologie du développement (IDA).

- Institut international pour la reconstruction rurale (IIRR). 2002. *Managing Dryland Resources – An extension manual for Eastern and Southern Africa*. Nairobi: IIRR.
- Institut international pour la reconstruction rurale (IIRR), Cordaid et consultants d'Acacia. 2004. *Drought Cycle Management: A toolkit for the drylands of the Greater Horn of Africa*. Nairobi: IIRR/La Haye: Cordaid/Nairobi: consultants d'Acacia.
- Institut international pour la reconstruction rurale (IIRR) et Centre technique pour la coopération agricole et rurale (CTA). 2013. *Moving herds, moving markets: Making markets work for African pastoralists*. Nairobi: Wageningen, Pays-Bas: CTA. Disponible sur: https://publications.cta.int/media/publications/downloads/1778_PDF_Moving_herds_moving_markets_4.pdf
- Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), 2008. Browsing on fences: pastoral land rights, livelihoods and adaptation to climate change. IIED Drylands Series 148. Londres: IIED. Disponible sur: <http://www.iied.org/pubs/display.php?o=12543IIED>
- Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) et SOS Sahel, 2009. Planifier avec l'incertitude: scenario planning avec les éleveurs nomades en Afrique. Londres: IIED. Disponible sur: <http://pubs.iied.org/12562IIED/>
- International Land Coalition (ILC), 2016. Women's Land Rights Toolkit. Rome: ILC. Disponible sur: <http://www.landcoalition.org/en/regions/global/resources/womens-land-rights-toolkit>
- Jonckheere, S., H. Livingsage, et A. Rota, 2017. *Pastoralism and land tenure security: Lessons from IFAD-supported projects*. Note préparée pour présentation lors de la conférence de la Banque mondiale sur la terre et la pauvreté de 2017. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- King-Okumu, C., 2015. *A framework to assess returns on investments in the dryland systems of Northern Kenya*. Document de travail de l'IIED. Londres: Institut international pour l'environnement et le développement (IIED).
- Krätili, S., 2014. If Not Counted Does Not Count? A programmatic reflection on methodology options and gaps in Total Economic Valuation studies of pastoral systems. Issue Paper Drylands and pastoralism. Londres: IIED.
- _____. 2015. *Valuing Variability. New perspectives on climate resilient drylands development*. Londres: IIED.
- Krätili, S. et C. Dyer, 2009. Mobile Pastoralists and Education: Strategic Options. Education for Nomads Working Paper 1. Londres: Institut international pour l'environnement et le développement (IIED).
- League for Pastoral Peoples and Endogenous Livestock Development, Réseau LIFE, Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN)-WISP et Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2010. *Adding value to livestock diversity – Marketing to promote local breeds and improve livelihoods*. Publication n°168 du département de la FAO pour la production et la santé animales. Rome: FAO.
- Lebrun, M.L., 2006. *Manual for community-based animal health workers*. Union africaine, Bureau interafricain pour les ressources animales. Disponible sur: <http://www.bastiaensen.be/13-PACE-Manual-CAHW.pdf>
- Nori, M., et J. Davies, 2007. *Change of wind or wind of change? Climate change, adaptation and pastoralism*. Rapport d'une conférence électronique. Nairobi: World Initiative for Sustainable Pastoralism. Disponible sur: http://cmsdata.iucn.org/downloads/c_documents_and_settings_hps_local_settings_application_data_mozilla_firefox_profile.pdf
- Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage (LEGS), 2014. *Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage (LEGS) – 2e édition*. Rugby, Warwickshire, R-U: Practical Action Publishing. Disponible sur: <https://www.livestock-emergency.net/>
- Odhiambo, M.O., 2013. The Asal Policy of Kenya: Releasing the Full Potential of Arid and Semi-arid Lands – An Analytical Review. *Nomadic Peoples* 17(1):158.
- Odote, C., 2013. The dawn of Uhuru? Implications of constitutional recognition of communal land rights in pastoral areas of Kenya. *Nomadic Peoples*, 17 (1): 87-105.
- Oxby, C., 2011. Will the 2010 'Pastoral Code' help herders in Central Niger? Land rights and land use strategies in the grasslands of Abalak and Dakoro Departments'. *Nomadic Peoples* 15(2):53-81.
- Perrin, B., 2006. *Moving from Outputs to Outcomes: Practical Advice from Governments Around the World*. Washington, D.C.: Banque mondiale et IBM Business Centre for The Business of Government.
- Pica-Ciamarra, U., D. Baker, B. Bedane, T. Emwanu, et N. Morgan, 2010. *Integrating Livestock into Agricultural Statistics: The AU-IBAR, FAO, ILRI, WB Data Innovation Project*. Rome: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) / Nairobi: Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) / Nairobi: Bureau interafricain de l'Union africaine pour les ressources africaines (AU-IBAR) / Kampala: Bureau ougandais des statistiques (UBOS) / Washington, D.C.: FAO-Banque mondiale.
- Pratt, D.J., F. Le Gall, et C. De Haan, 1997. *Investing in Pastoralism: Sustainable natural resource use in arid Africa and the Middle East*. Document technique de la Banque mondiale n°365. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 2003. *Land Tenure Reform and the Drylands. Global Drylands Imperative (GDI)*. Nairobi: PNUD.
- Randall, S., 2015. Where have all the nomads gone? Fifty years of statistical and demographic invisibilities of African mobile pastoralists. *Pastoralism* 5(1):22.
- Roe, E., et P.R. Schulman, 2008. *High Reliability Management. Operating on the edge*. Stanford: Stanford Business Books, Stanford University Press.
- Rutten, M., 1992. *Selling Wealth to Buy Poverty. The process of the Individualization of Land Ownership Among the Maasai Pastoralist of Kajado District, Kenya, 1890-1990*. Saarbrücken, Allemagne: Verlag Breitenbach Publishers.
- Schlee, G., 2010. A comment on the 'Policy Framework for Pastoralism in Africa' adopted by the African Union in January 2011. *Nomadic Peoples* 14(2):158-163.
- Schlee, G., 2013. Why states still destroy pastoralism and how they can learn that in their own interest they should not. *Nomadic Peoples* 17(2): 6-19.
- Scoones, I., 1998. Sustainable Rural Livelihoods: A Framework for Analysis. Document de travail de l'IDS n°72. Disponible sur: <https://www.ids.ac.uk/publication/sustainable-rural-livelihoods-a-framework-for-analysis>
- Sen, A., 1976. Famines as failures of exchange entitlements. *Economic and Political Weekly* XI(31-33):1273-1280.

- Sihm, P., 1980b. ILCA monitoring activities. *ILCA Bulletin* 9:30-31.
- Silvestri, S., P. Osano, J. de Leeuw, M. Herrero, P. Ericksen, J. Kariuki, J. Njuki, C. Bedelian, et A. Notenbaert, 2012. *Greening livestock: Assessing the potential of payment for environmental services in livestock inclusive agricultural production systems in developing countries*. Nairobi: Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI).
- Tache, B., 2013. Rangeland Enclosures in Southern Oromia, Ethiopia: An Innovative Response or the Erosion of Common Property Resources? In *Pastoralism and Development in Africa: Dynamic Change at the Margins*, eds. A. Catley, J. Lind, et I. Scoones. Londres: Routledge.
- Tache, B., et E. Sjaastad, 2010. Pastoralists' Conceptions of Poverty: An Analysis of Traditional and Conventional Indicators from Borana, Ethiopia. *World Development* 38(8):1168-1178.
- Touré, O., 2004. *The impact of pastoral legislation on equitable and sustainable natural resource management in Guinea*. Londres: Institut international pour l'environnement et le développement (IIED).
- Union africaine, 2010. *Cadre stratégique pour le pastoralisme en Afrique: Sécuriser, protéger et améliorer les vies, les moyens de subsistance et les droits des communautés pastorales*. Addis-Abeba: Union africaine. Disponible sur : http://www.achpr.org/files/instruments/policy-framework-pastoralism/policy_framework_for_pastoralism.pdf
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), 2011. *Soutenir les moyens d'existence pastoraux durables. Une perspective mondiale sur les normes minimales et les bonnes pratiques*. Gland: UICN.
- _____. 2014. *Pastoralisme et économie verte – un lien naturel?* Nairobi: UICN et Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).
- Van den Brink, R., G. Thomas, H. Binswanger, J. Bruce, et K. Byamugisha, 2005. *Consensus, Confusion, and Controversy. Selected Land Reform Issues in Sub-Saharan Africa*. Document de travail de la Banque mondiale n°71. Washington, D.C.: Banque mondiale.
- Waters-Bayer, A., et W. Bayer, 1994. *Planning with pastoralists: PRA and more. A review of methods focused on Africa*. Document de travail de la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) n°422. Göttingen: GTZ. Disponible sur: http://www.celep.info/wp-content/uploads/2017/11/Planning_with_Pastoralists.pdf
- Zinsstag, J., E. Schelling, et B. Bonfoh, 2016. The future of pastoralism. *Scientific and Technical Review* 35(2).

Annexe 1. Normes minimales pour un développement pastoral durable

Les normes minimum pour un développement pastoral durable (UICN, 2011)⁹ permettent de déterminer si les projets risquent d'influer négativement sur l'accès à la terre, la sécurité du foncier et le degré de vulnérabilité des éleveurs nomades ou transhumants. Elles sont définies par une combinaison équilibrée des quatre principes suivants:

- élaborer des stratégies nationales qui prennent en considération les systèmes pastoraux et les soutiennent;
- éviter les investissements et mesures qui nuisent aux systèmes pastoraux;
- placer la gouvernance et les droits (y compris ceux des minorités) au centre du développement pastoral;
- promouvoir les investissements et les mesures qui appuient les systèmes pastoraux.

Élaborer des stratégies nationales qui prennent en considération les systèmes pastoraux et les soutiennent

1. Comprendre ce qu'est le pastoralisme et à quel point il peut être varié. Le pastoralisme est pratiqué dans environ 75% des pays du monde. Même dans les pays industrialisés, on trouve des groupes pastoraux, souvent désavantagés en raison de leur isolement. Il faut définir des stratégies nationales qui prennent en considération les différents groupes pastoraux qui se trouvent dans le pays ou le traversent.
2. Comprendre l'importance du pastoralisme, laquelle ne se mesure pas uniquement d'après la valeur de ses produits les plus courants (comme la viande et le lait), mais aussi de ses produits et services secondaires (peaux, laine; transport, fumier...), les produits non issus du cheptel (bois et produits forestiers autres que le bois), et les nombreux services rendus à l'environnement (cycle de l'eau, conservation de la faune...) ainsi que les services d'ordre social et culturel.
3. Prendre acte du fait qu'une grande partie des plus importants bénéfices du pastoralisme (y compris en ce qui concerne les produits comme le lait et la viande) n'est que faiblement représentée dans les statistiques, parce qu'un grand nombre de transactions se font en-dehors du marché. Le développement économique ne doit pas se fonder uniquement sur les statistiques liées au marché, surtout dans un contexte de crise économique à différents niveaux. Il faut employer des méthodes plus appropriées de collecte des données que celles utilisées dans les rapports et recensements nationaux.
4. Il faut, dans les réflexions sur le développement des zones arides, considérer la résilience comme une caractéristique fondamentale du mode de vie et comme un objectif de développement principal à part entière. Dans des environnements à forte incertitude, les producteurs optimisent le rendement aux bonnes périodes et limitent les pertes aux mauvaises périodes. Le conservatisme des pasteurs, leur scepticisme face aux projets de développement viennent souvent de leur expérience. En effet, ils font régulièrement face à des personnes extérieures peu au fait de la complexité de leurs objectifs de production. La même logique doit être appliquée pour ce qui est des nouvelles technologies qui paraissent compatibles avec le pastoralisme et aux stratégies d'existence qui continuent d'être promues en tant qu'alternative au pastoralisme.
5. En s'appuyant sur une évaluation économique plus complète du pastoralisme, prendre en considération le manque à gagner découlant des autres usages de la terre et de l'effet de la promotion d'alternatives à la production pastorale pour les non-pasteurs (y compris d'anciens pasteurs dépossédés), en tenant compte du fait que ce manque à gagner est évident au niveau du paysage. Chaque hectare de pâturage ripuaire exclu du système pastoral peut entraîner un déclin de productivité sur un nombre incalculable d'hectares de terres non ripuaires dans le système pris dans sa globalité; une simple comparaison "hectare par hectare" n'est pas pertinente.

⁹ Titre complet: *Supporting Sustainable Pastoral Livelihoods. A Global Perspective on Minimum Standards and Good Practices.*

Éviter les investissements et mesures qui nuisent au pastoralisme

1. Reconnaître que les projets non pastoraux, tels que les projets d'irrigation qui réduisent le flux d'eau vers les terres arides en aval, risquent de peser lourdement sur le pastoralisme. Les investissements dans l'agriculture au niveau national induisent souvent des effets qui perturbent l'équilibre social en encourageant la population à adopter un mode de vie moins résilient, au détriment du pastoralisme, si bien que les habitants des zones arides deviennent plus vulnérables face à la sécheresse, et que la résilience du pastoralisme est affaiblie.
2. Ne pas négliger la responsabilité de veiller à l'égalité des droits dans les zones pastorales. Dans de nombreux pays en développement, les régimes fonciers sont plus faibles dans les systèmes pastoraux, tandis que les politiques publiques favorisent les agriculteurs sédentaires. Dans de tels cas, les investissements et mesures qui soutiennent une utilisation non pastorale de la terre dans les zones pastorales ou adjacentes à celles-ci peuvent entraîner une aliénation des ressources pour les éleveurs nomades ou transhumants, ce qui risque d'entraîner une hausse de la pauvreté chez les éleveurs et de nouveaux conflits.
3. Veiller à l'équilibre dans la planification et les consultations nationales, en n'oubliant pas que les pasteurs peuvent constituer des minorités défavorisées et que les autres utilisateurs des terres sont en concurrence avec eux pour l'accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources.
4. Comprendre que le pastoralisme n'est pas qu'une forme d'élevage, mais est en réalité un système d'usage multiple de la terre. Le système peut par conséquent être ébranlé par des investissements qui mettent en péril les revenus non issus de l'élevage et l'usage des ressources naturelles non lié à l'élevage.
5. Intégrer le pastoralisme aux politiques de conservation de la biodiversité.

Placer la gouvernance et les droits (y compris ceux des minorités) au centre du développement pastoral

1. Créer et soutenir des forums multipartites pour faire en sorte que les acteurs pastoraux et non pastoraux soient inclus dans les processus de planification locale et nationale, et encourager la concertation entre ces groupes (surtout entre l'État et les pasteurs). Les forums multipartites doivent être organisés de manière à prendre en compte le fait que les territoires pastoraux peuvent être fort étendus et que les parties concernées par le projet peuvent vivre dans d'autres districts, régions ou pays.
2. Encourager des approches visant à renforcer les capacités en planification du développement, particulièrement dans les administrations locales, pour les rendre mieux à même d'appréhender les approches participatives en tant que processus émancipatoires et non pas en tant que simple modalité d'exécution.
3. S'assurer que le renforcement des capacités inclue bien tous les secteurs de la société, en faisant du renforcement des capacités des groupes marginaux (particulièrement des femmes) la base même du développement pastoral.
4. Obtenir un niveau d'appui suffisant pour la société civile, en opérant une distinction entre organisations de la société civile et organisations non gouvernementales.
5. Associer à l'autonomisation des collectivités locales une plus grande responsabilité institutionnelle, en renforçant les capacités et la volonté de l'administration d'approuver et de soutenir cette autonomisation.

Promouvoir les investissements et les mesures qui appuient les systèmes pastoraux

1. Investir dans un pastoralisme compris comme une stratégie de diversification de l'usage des terres et non comme un simple système d'élevage, et veiller à ce que les deux options soient reconnues comme complémentaires et alternatives.
2. Investir dans la production pastorale en partant du principe que le pastoralisme mobile est rationnel et qu'il peut être amélioré par des adaptations pertinentes sur le plan des capacités de gestion ou de la technologie, tout en comprenant bien qu'il n'existe aucun substitut durable à ce mode d'exploitation.
3. Résoudre la question fondamentale des droits fonciers, en veillant à ce que le développement pastoral s'appuie sur une sécurité accrue de l'accès aux ressources naturelles et de leur usage. Dans de nombreux cas, le développement doit, si l'on veut obtenir des avancées notables en matière de

développement d'un pastoralisme durable, résoudre non seulement la question des droits fonciers mais aussi de tous les autres droits qui sont souvent refusés aux éleveurs nomades ou transhumants.

4. Investir dans les infrastructures et les services de base (enseignement, santé). Les retombées de ces investissements ne se font sans doute sentir que petit à petit, mais ceux-ci demeurent la meilleure manière de garantir un développement durable et une réduction de la pauvreté à long terme. Les services de base incluent également les marchés: l'utilisation des marchés sera grandement améliorée si on en facilite l'accès et si on assure la disponibilité de services financiers (crédits, plans épargne, assurances, etc.).
5. Investir dans l'administration locale, en rattachant les institutions coutumières aux institutions officielles, et en renforçant les capacités des administrations locales pour qu'elles puissent gouverner de façon plus efficace, en partenariat avec les communautés pastorales.

Annexe 2. Recommandations pour la conception du plan de suivi-évaluation

Suivre le développement pastoral

Le suivi-évaluation permet de vérifier que les activités menées dans le cadre d'un projet correspondent bien aux objectifs dudit projet. Le suivi et l'évaluation doivent prendre en compte les spécificités de l'activité en zone pastorale; dans ces contextes, le plan doit être conçu de telle sorte qu'il permette une analyse critique des résultats du projet (et pas seulement en termes comptables), et doit inclure un suivi systématique plusieurs années après la fin du projet.

Éviter les procédures d'évaluation standard. Le cadre de suivi-évaluation doit toujours être conçu de sorte à dépasser les procédures, pratiques et mécanismes d'évaluation issus de théories obsolètes. Certains indicateurs (comme la productivité du bétail, qui se répercute sur la sécurité alimentaire et la base de revenus des pasteurs) peuvent être fortement influencés par la variabilité saisonnière et interannuelle dans les terres de parcours. Ces fluctuations sur le court terme pourraient être ignorées ou mal interprétées par l'un ou l'autre événement de suivi. Il est préférable d'adopter un suivi continu, se référant à un niveau de référence, et accompli tout au long de la vie du projet. La plupart des opérations du projet auront sans doute besoin d'une approche de gestion permettant d'importants ajustements "en temps réel"; un scénario avec des plans détaillés et élaborés pourrait constituer un obstacle tant à l'efficacité qu'à l'efficience (Roe et Schulman, 2008). Le suivi doit permettre l'apprentissage continu nécessaire à ce style de gestion.

Tenir compte de l'échelle. Le plan ne peut comporter trop d'hypothèses quant à l'uniformité et à la stabilité du système pastoral; ainsi, certains plans se fondent sur des observations à court terme ou partent du principe que l'on peut obtenir une vue d'ensemble de la dynamique du système en regroupant différentes observations à petite échelle. Les processus de suivi de développement pastoral doivent être aptes à appréhender l'échelle géographique et la dimension saisonnière qui concernent directement le mode d'existence des personnes faisant partie des systèmes pastoraux.

Toujours inclure une étude de référence. La faible visibilité des systèmes pastoraux dans les données publiques, ainsi que le taux élevé de variabilité interannuelle, signifie que le suivi-évaluation doit inclure une étude de référence réalisée au début du projet. Cette étude doit: i) être réalisée sur une échelle géographique assez vaste pour comprendre l'ensemble de la zone concernée par le mode de subsistance des groupes cibles; ii) inclure un échantillon du groupe cible et un groupe de contrôle (pour que les changements induits par le projet puissent être distingués de ceux provenant de la variabilité structurelle); iii) cartographier les infrastructures, services de base et ressources vitales (exemple: points d'eau *en service*) dans la zone du projet, en notant, pour chaque ressource, qui y a accès, qui l'utilise, pour quel usage et conformément à quelles règles d'accès; iv) évaluer les potentialités de développement institutionnel et les obstacles qui le freinent; v) analyser les facteurs de contrainte (exemple: état des pâturages durant la saison sèche, prix des fourrages de rechange pendant les crises environnementales, prix des principaux médicaments et services vétérinaires). En raison de la grande variabilité saisonnière, l'étude d'impact à la fin du projet devra être accomplie à la même saison que celle durant laquelle aura été réalisée l'étude de départ.

Mauvaise connaissance du contexte

"Les données existantes ne suffisent pas à déceler le changement des conditions socio-économiques, de la production animale et des paramètres écologiques. Il n'est dès lors pas possible de vérifier les effets d'un projet alors que toutes ses composantes se déroulent comme prévu." (Sihm, 1980b)

"... toutes les sources de données et de statistiques concernant l'élevage (les recensements agricoles, les recensements du cheptel, les sondages agricoles périodiques et *ad hoc*, les études sur le revenu et les dépenses des ménages, etc.) ne produisent que rarement, voire jamais, la moindre information d'envergure sur les systèmes de production pastorale." (Pica-Ciamarra *et al.*, 2010)

Concevoir le suivi comme une activité participative. Les habitants des zones pastorales sont souvent dispersés sur de vastes territoires difficiles d'accès. Dans de telles conditions, il peut être exceptionnellement difficile et coûteux d'effectuer le moindre suivi. La définition des objectifs que cherche à atteindre le projet, et la manière

dont leur impact peut être mesuré, doivent être le fruit d'une discussion approfondie avec l'équipe et, avant tout, avec les populations ciblées. Comme d'habitude lorsqu'il s'agit de peuples autochtones, le suivi doit être conçu à travers un processus participatif, selon des modalités telles que la population cible puisse s'en charger. Le travail sera facilité si on choisit des indicateurs d'impact propres à la communauté¹⁰. Le suivi doit toujours être inscrit dans les objectifs du projet, et inclus dans le cadre logique en tant que résultat spécifique tout au long du projet, de façon à pouvoir prévoir les ressources nécessaires (y compris le temps). De ce fait, il est souvent plus approprié de laisser certaines activités de suivi à des agences tierces ou à des organes distincts, spécialement créés aux fins du suivi. Ces options doivent être considérées lors de la conception du plan, qui doit expliquer quel serait leur rôle attendu.

Appropriation du suivi et de l'évaluation dans les projets avec les peuples autochtones

“Les dispositifs de suivi et évaluation devraient être de nature participative et être adaptés à l'optique et aux perspectives des populations autochtones. Pour y parvenir, on pourra réaliser des études indépendantes de suivi-évaluation auprès des populations autochtones et y analyser leurs avis et leur façon de percevoir les progrès de l'exécution des plans et programmes. Le suivi-évaluation participatif devrait faire partie des opérations normales des projets et servir de mécanisme de pilotage pour recenser les problèmes et les mesures adaptatives appropriées. Il faudra particulièrement veiller à ce que les communautés elles-mêmes aient accès aux résultats du suivi-évaluation facilement et en temps opportun.” Dans la mesure du possible, des spécialistes des peuples autochtones participeront aux missions de supervision et d'évaluation. Appliqué tout au long de la durée de vie du projet, le processus de consultation et de participation décrit ci-dessus devra être considéré comme un instrument de renforcement des capacités pour les communautés de peuples autochtones et leurs institutions et représentants, afin qu'ils soient mieux à même de débattre des questions de développement et de dialoguer et négocier efficacement avec les autorités locales et nationales, avec les entreprises privées et d'autres parties intéressées, et qu'ils soient en mesure de conduire leurs propres processus de développement. Le processus a aussi pour but de multiplier les démarches consultatives, sur les plans local et national, et de faire intervenir les diverses parties prenantes et institutions nationales pertinentes travaillant avec et pour les peuples autochtones. (FIDA 2015a:21)

Choix des indicateurs

Le choix des indicateurs dépend de la nature du projet, même si certains ont une utilité d'ordre général. Quel que soit le point central de l'intervention, le développement pastoral doit contribuer à renforcer le fonctionnement global et la résilience des systèmes pastoraux ou, du moins, à soutenir les pasteurs mobiles pour qu'ils puissent conserver leur mode de vie (principes 2 et 4 des normes minimales). Il doit aussi favoriser la visibilité des systèmes pastoraux dans les stratégies nationales et la participation des pasteurs aux processus de gouvernance (principes 1 et 3 des normes minimales). Les normes minimales applicables au développement pastoral (voir Annexe 1) font l'objet d'indicateurs fondamentaux qui doivent être inclus dans chaque projet. Même si un projet ne concerne pas directement ces indicateurs, ces derniers donnent un cadre de référence permettant d'évaluer les autres indicateurs plus spécifiques et de les qualifier.

Élaborer des stratégies nationales qui prennent en considération les systèmes pastoraux et les soutiennent

Indicateurs: i) hausse de la capacité institutionnelle de “lire” les personnes et la production des systèmes pastoraux et d'enregistrer des statistiques reflétant leur valeur économique totale et l'ensemble de leur contribution à l'économie nationale (exemple: coter la visibilité dans les données publiques et l'intérêt des données collectées); ii) progression appréciable dans l'élaboration d'une stratégie nationale qui prenne en considération et soutienne la logique de fonctionnement des systèmes pastoraux (exemple: mesure du soutien technique et financier à un code pastoral de qualité); iii) représentation, considération et intégration des préoccupations des éleveurs nomades ou transhumants aux différents niveaux de prise de décisions.

Éviter les investissements et mesures qui nuisent aux systèmes pastoraux

Indicateur: le taux d'évitement d'investissements ou de mesures susceptibles de nuire aux systèmes pastoraux et à leur logique de fonctionnement (en particulier la mobilité stratégique et l'accès aux ressources vitales). Cet

¹⁰ Tache and Sjaastad (2010) ont comparé les indicateurs standard et traditionnels de la richesse en fonction de la perception par les éleveurs de ce qu'est la pauvreté.

indicateur doit être suivi au niveau des programmes pays, et pas seulement pour les interventions classées comme “développement pastoral”.

Placer la gouvernance et les droits (y compris ceux des minorités) au centre du développement pastoral

Indicateurs: i) hausse de l'inclusion des éleveurs nomades ou transhumants et des minorités (surtout les femmes) dans les processus de gouvernance et de planification qui exercent une influence sur les systèmes pastoraux; ii) renforcement du dialogue entre pasteurs et les non-pasteurs, y compris avec les structures publiques; iii) amélioration de l'accès à la terre et de son utilisation.

Promouvoir les investissements et les mesures qui appuient les systèmes pastoraux.

Indicateur: hausse appréciable, via des investissements et la prise de mesures adéquates, du niveau de soutien apporté aux systèmes pastoraux et à leur logique de fonctionnement (en particulier la mobilité stratégique et l'accès aux ressources de subsistance essentielles).

Limites de certains indicateurs souvent utilisés en développement pastoral

- Pourcentage d'agriculteurs/pasteurs ciblés (hommes, femmes) conscients de la disponibilité d'aliments complémentaires, de services vétérinaires, de races alternatives, de techniques de gestion des parcours, etc. – *et des limites connues de leur application à un cadre pastoral.*
- Pourcentage d'animaux et de produits animaux mis sur le marché – *sans que cela ne nuise à la disponibilité en aliments pour le ménage ni au taux de croissance du cheptel.*
- Taux de substitution au prix du marché entre bétail et céréales – *ne pas tenir compte uniquement du prix du bétail de façon isolée; il faut un groupe de contrôle.*
- Taux de croissance annuel des troupeaux des bénéficiaires en comparaison avec les conditions “hors-projet” – *dans la même communauté et dans un groupe de contrôle.*
- Pourcentage d'adultes et/ou d'enfants dans le système pastoral (c.-à-d. occupés par la production pastorale) capables d'accéder à un enseignement pour adultes/formel – *sans que cela ne perturbe leur activité ou ne les fasse abandonner le pastoralisme.*

Questions d'évaluation s'inspirant des normes minimales et des enseignements tirés

Bien que le suivi vise surtout à vérifier la corrélation entre les objectifs du projet et la mesure des indicateurs établis par le projet, l'impact est essentiellement du ressort de l'évaluation. Parmi les objectifs d'évaluation plus spécifiques, on trouve aussi l'évaluation de la pertinence des interventions pour le présent et pour l'avenir; l'évaluation du caractère continu ou non de la pertinence des objectifs, indicateurs et cibles de suivi; l'explication des facteurs qui sous-tendent les impacts positifs et la détection des conséquences imprévues ou involontaires (Perrin, 2006). Tout comme les indicateurs, les questions d'évaluation doivent être spécialement adaptées à chaque projet, même si certaines questions reviennent souvent, parce qu'elles concernent les normes minimum et les enseignements tirés.

Le cadre de connaissances sur le pastoralisme et les zones arides est-il à jour et systématiquement appliqué?

- Les systèmes pastoraux sont-ils perçus par le projet comme étant des systèmes potentiellement fonctionnels et durables, spécialement adaptés pour tirer parti de la variabilité environnementale?
- Cherche-t-on de façon explicite à améliorer la compréhension de la valeur économique (monétaire ou non) des systèmes pastoraux, au-delà de ce qui ressort des statistiques officielles?
- Les systèmes pastoraux sont-ils considérés dans le contexte de leurs relations avec d'autres systèmes d'existence?
- En cas d'activités de promotion de modes de vie alternatifs ou de formes alternatives d'utilisation des terres en zone pastorale, a-t-on évalué soigneusement l'impact que peut avoir la concurrence potentielle de ces alternatives sur les systèmes pastoraux?
- Une distinction claire est-elle faite entre “gérer le risque” et “éviter le risque”, de sorte à prendre en considération le rôle fonctionnel de la prise de risque dans un cadre pastoral?
- Les connaissances d'experts en systèmes pastoraux ont-elles été systématiquement intégrées à chacune des étapes du cycle de projet?

Le contexte du développement pastoral a-t-il été soigneusement pris en compte?

- Les résultats volontaires ou non des “interventions-sœurs” et du paysage de développement à plus large échelle ont-ils été attentivement examinés, s’agissant des dangers qu’ils peuvent présenter pour les systèmes pastoraux?
- La productivité est-elle comprise dans le cadre d’une perspective à long terme, en comparant les avantages potentiels d’une maximisation de tel ou tel produit à la nécessité, propre au cadre, de minimiser les pertes systémiques découlant du cycle saisonnier et des crises périodiques?
- Les interventions qui soutiennent les organisations de la société civile pastorale et les ONG stimulent-elles la capacité institutionnelle et la volonté de l’administration de soutenir l’émancipation des communautés pastorales?
- Les interventions destinées à sauvegarder l’accès des pasteurs à des ressources essentielles ont-elles été conçues pour être compatibles avec l’évolutivité nécessaire aux systèmes pastoraux pour utiliser la terre et empêcher l’aliénation de ces ressources ou leur concentration pour quelques bénéficiaires?

Mesure de la réduction de la pauvreté

La conception du projet doit prévoir des recherches destinées à déterminer et mesurer de façon plus précise la pauvreté pastorale, surtout en lien avec l’accès des personnes concernées aux stratégies de mobilité et à leur participation active au système pastoral. La pauvreté dans les systèmes pastoraux demeure mal représentée par les indicateurs standard. Le “taux de pauvreté” ou pourcentage de personnes vivant sous un seuil de pauvreté est facile d’application, mais ne traduit pas les différences et dynamiques au sein de la catégorie “pauvreté”; ainsi, il ne parvient pas à détecter certains types de pauvreté qui sont bien plus difficiles à résoudre que d’autres, ni le transfert de richesses au sein des communautés ou groupes pastoraux pauvres en ressources. Les méthodes utilisées pour mesurer l’impact des projets de développement pastoral vis-à-vis de l’objectif de réduction de la pauvreté doivent refléter la difficulté, et donc l’importance, du travail dans ce contexte exceptionnellement délaissé. Les alternatives à considérer sont les mesures multidimensionnelles de la pauvreté élaborées à partir du cadre axiomatique d’Amartya Sen¹¹, tels que l’indice de Sen-Shorrocks-Thon (SST) ou l’indice de Foster-Greer-Thorbecke (FGT). Bien que ni l’un ni l’autre de ces indices ne soit sans doute parfaitement adapté au contexte pastoral, ils sont cependant tous deux plus aptes à faire ressortir la complexité de la pauvreté tout en préservant sa mesurabilité.

Mesures multidimensionnelles de la pauvreté

L’indice de Sen-Shorrocks-Thon (SST) conjugue les mesures de la proportion de pauvres, de l’intensité de leur pauvreté et de la distribution des richesses parmi les pauvres. Cet indice, qui est une somme pondérée des taux d’écart de pauvreté des pauvres, peut être calculé comme le produit de trois mesures de la pauvreté au cours d’une certaine période: i) le taux de pauvreté; ii) l’indice d’écart de pauvreté appliqué aux pauvres, iii) un terme lié au coefficient Gini des taux d’écart de pauvreté pour l’ensemble de la population (Haugton et Khander, 2009).

L’indice de Foster-Greer-Thorbecke (FGT) permet de faire varier le poids attribué au niveau de revenu (ou de dépenses) des membres les plus pauvres de la société. Par exemple, l’*indice d’intensité de la pauvreté* (P2) donne la moyenne des carrés des écarts de pauvreté par rapport au seuil de pauvreté. Les mesures d’indice de pauvreté FGT sont régulièrement utilisées par la Banque mondiale et par plusieurs organismes des Nations unies (Haugton et Khander, 2009; Foster, Greer et Thorbecke, 2010).

¹¹ Dès 1976, Sen faisait valoir le fait que les indices de pauvreté devraient satisfaire certains critères ou axiomes défendables du point de vue éthique, ce qui permettrait d’évaluer le bien-fondé d’une mesure de pauvreté (et, partant, des mesures antipauvreté basées sur cette mesure). Selon deux de ses axiomes de “dominance”, le taux de pauvreté devrait monter lorsque i) le revenu des pauvres diminue et lorsque ii) une personne pauvre transfère son revenu à une personne pauvre mais plus nantie qu’elle, quand bien même ce transfert permet à cette dernière personne de franchir le seuil de pauvreté. En effet, l’indice du “nombre de personnes sous le seuil de pauvreté” n’indique pas à quel point les pauvres sont pauvres, ce qui signifie que lorsque ces personnes deviennent encore plus pauvres, le taux de pauvreté reste inchangé.

Liste de contrôle pour la conception d'un plan de suivi-évaluation en développement pastoral

- Dès le départ, rendre les démarches aussi ouvertes que possible.
- Anticiper le besoin d'introduire de nouveaux éléments de gestion en temps réel.
- Contrôler et remettre en question les hypothèses de départ.
- Se méfier des instruments qui supposent une uniformité et une stabilité.
- Ne pas prendre la mesurabilité pour acquise.
- Faire attention à l'échelle.
- Toujours inclure une étude de référence.
- Privilégier une approche de "suivi continu".
- Élaborer le suivi en tant qu'activité participative.
- Mesurer les résultats.
- Tenir compte de l'accès aux ressources essentielles et de réserve.

Annexe 3. Glossaire des concepts problématiques du développement pastoral

Le présent glossaire présente différents termes qui peuvent, si on oublie de les définir avec précision dans les documents relatifs aux projets, déclencher un processus logique dont les répercussions risquent de dévoyer le cycle du projet pour l'entraîner dans une direction non désirée et problématique. L'usage de ces termes peut être un indicateur de la qualité des connaissances en développement pastoral à l'œuvre dans les documents de projet et les rapports de tierce parties.

Agropastoralisme. L'usage du terme "agropastoralisme", compris comme "un système d'élevage à part, distinct du pastoralisme", a été introduit dans le développement pastoral au cours des années 1970. Les groupes qui, à partir de là, ont été classifiés en tant qu'"agropasteurs" (comme par exemple les Karamojongs en Ouganda) avaient auparavant été décrits comme de simples "pasteurs", en ajoutant parfois, là où cette mention était jugée d'intérêt, qu'ils pratiquaient aussi une certaine forme d'agriculture. En réalité, l'ensemble des systèmes pastoraux recourent à l'agriculture pour au moins une partie de l'année, directement ou en s'approvisionnant sur les marchés. Certains groupes classifiés en tant qu'"éleveurs nomades", tels que les Wodaabés d'Afrique de l'Ouest, ont quant à eux passé pratiquement toute une génération en tant qu'agriculteurs sédentaires à la suite de l'épidémie de peste bovine qui a ravagé leur région à la fin du 19^e siècle. D'autres groupes, classifiés en tant qu'"agropasteurs sédentaires" (comme les Peuls du Sud du Niger) conduisent leur bétail de la même manière que les pasteurs "purs". La notion d'"agropastoralisme" est souvent utilisée dans un cadre téléologique qui considère l'agropastoralisme comme le dernier stade d'"évolution" pour les pasteurs avant d'atteindre le stade supposé supérieur de sédentarisation et d'agriculture. En réalité, sur les terres de parcours, ce concept masque souvent une situation dans laquelle les pasteurs se retrouvent contraints de s'adonner à l'agriculture en raison de leur appauvrissement.

Développement pastoral. Il s'agit du processus consistant à renforcer des systèmes pastoraux tout en améliorant les conditions sociales et économiques des populations rurales pauvres et vulnérables des systèmes pastoraux. Le développement pastoral diffère du développement *de l'élevage*, en ce sens qu'il met l'accent sur la production et les systèmes d'existence locaux pour les consolider, avec une compréhension claire de leurs pratiques et institutions socioculturelles sous-jacentes et de la manière dont ces éléments interagissent avec les facteurs de changement.

Droits fonciers. Un régime de droits fonciers définit les différentes modalités d'utilisation de la terre. Son objectif principal est d'encourager et de promouvoir l'utilisation de la terre dans des conditions données. Par conséquent, l'utilité d'un régime de droits fonciers pour la "sauvegarde des droits fonciers" dépend de son adéquation à la manière dont la terre est utilisée dans la pratique par les personnes censées adopter ce régime. Le caractère opportuniste de l'usage que font les systèmes pastoraux des terres de parcours, fondé sur la mobilité, va nécessairement de pair avec un accès flexible et discontinu à de vastes espaces, ce qui explique l'importance des systèmes de gestion communautaire dans la plupart des sociétés pastorales. Pour favoriser le développement pastoral, le régime de droits fonciers doit avant tout remplir cette condition.

Exclusion technique. Exclusion due à des raisons techniques et non politiques. Il s'agit souvent d'un reliquat de l'inadéquation inhérente à la "boîte à outils" du développement et de l'administration, qu'il s'agisse des définitions et classifications de base, des indicateurs conventionnels, des échelles d'observation, des procédures normalisées de collecte des données ou des méthodes d'évaluation et de représentation statistique. L'exclusion technique cause des dégâts, qu'elle soit intentionnelle (elle l'est rarement) ou non.

Fragilité écologique. Expression souvent employée pour décrire une caractéristique biophysique de l'écosystème des terres de parcours (dans des expressions telles que "les zones arides se caractérisent par un environnement extrêmement fragile"). La fragilité découle logiquement de la variabilité des terres de parcours: on parle alors d'une stabilité précaire, d'un équilibre écologique supposé pouvant être facilement ébranlé. La fragilité hypothétique des terres de parcours a pour conséquence une conception négative des systèmes pastoraux, alors décrits soit comme un danger pour l'environnement, soit comme des systèmes de production à la faiblesse structurelle inhérente, au vu de la fragilité de leur base. Cette perspective provient du modèle classique de l'équilibre (voir "Modèle d'équilibre", ci-dessous). Depuis au moins les années 1990, le terme de "fragilité" employé en écologie n'a plus pour objet une caractéristique biophysique mais une *relation*: une inadéquation entre les conditions biophysiques du milieu et l'usage qu'en font les humains. Il est clair que les siècles de coévolution entre les pâturages et les systèmes pastoraux qui ont façonné la majorité des plus grands sanctuaires de biodiversité de la planète ne sont pas le fruit d'une inadéquation systémique (voir "Ressources naturelles" ci-dessous). Le fait que l'on observe aujourd'hui une inadéquation devrait par contre nous amener à remettre en question les nouvelles formes d'usage et les forces de changement en présence dans les systèmes pastoraux, qui empêchent ceux-ci de fonctionner conformément à la logique qui assurerait naguère leur durabilité.

Institutions coutumières. Il s'agit des cadres institutionnels qui régissent la vie sociale des éleveurs nomades ou transhumants à partir de leurs propres normes, figures d'autorité et procédures juridiques. Les institutions coutumières sont normalement associées à un groupe identitaire spécifique et jouent un rôle très important dans l'attribution des droits d'accès aux ressources naturelles aux sous-unités du groupe (clan, lignées, groupes locaux, familles étendues et nucléaires). Les institutions coutumières étaient autrefois considérées comme "informelles" et, par conséquent, exclues des institutions étatiques dans lesquelles les divers groupes pastoraux étaient englobés à la suite du double processus de colonisation et de décolonisation. L'émergence du mouvement pour les droits des peuples autochtones a donné aux peuples autochtones une reconnaissance explicite en droit international, avec la mise sur pied, dans divers pays, de modèles juridiques pluralistes. Les institutions coutumières sont aujourd'hui une référence cruciale en termes de droit procédural du développement, pouvant aller jusqu'au concept d'autodétermination garantie par la procédure de consentement préalable, libre et éclairé.

Intégration élevage-agriculture. Dans des environnements caractérisés par une forte variabilité (comme les zones arides et les zones montagneuses), l'intégration élevage-agriculture s'est historiquement constituée par l'interaction entre différents groupes spécialisés de pasteurs (généralement mobiles) et d'agriculteurs, cette constitution revêtant une multitude de formes et se faisant à des degrés divers, de façon souvent discontinue dans le temps et l'espace (comme par exemple, dans les régions où l'élevage et l'agriculture ne se côtoient au même endroit qu'à certains moments de l'année). La perception courante de l'intégration élevage-agriculture, qui ne considère cette intégration qu'au niveau de l'exploitation agricole individuelle ("agriculture mixte"), laquelle est souvent la norme dans les régions tempérées, ne traduit pas correctement la réalité des systèmes pastoraux et des possibilités qu'ils offrent.

Mobilité. Le développement pastoral a tout d'abord perçu la mobilité comme une pratique aléatoire et arriérée, puis comme une nécessité écologique (stratégie de "débrouille" face à la variabilité de l'environnement), avant la perception actuelle qui est celle d'une stratégie adaptative permettant de gérer la variabilité environnementale et d'en tirer parti. La mobilité pastorale est généralement décrite comme une pratique à différents niveaux d'intensité (distance et fréquence). Les éleveurs nomades ou transhumants, quant à eux, ont différents mots pour les différents types de mobilité, selon leur fonction (par exemple: le premier mouvement au début de la saison des pluies, le déplacement entre des dunes de sable et des terrains argileux, les mouvements circulaires autour d'un point d'eau pendant la saison sèche, etc.). Dans chacune de ses fonctions, la mobilité pastorale est un mode de vie stratégique, planifié et fondé sur la collecte de renseignements, qui ne se fait jamais au hasard (c'est-à-dire qu'à aucun moment les pasteurs ne sont, comme cela a pu être décrit jadis, en train d'"errer à la recherche d'eau et de pâturages").

Modèle de l'équilibre. L'écologie classique, élaborée à partir du concept de l'"économie naturelle" du 18^e siècle, représentait la nature en termes de systèmes relativement fermés et dont la stabilité était le fruit de leur autorégulation. Ce modèle de l'équilibre reflétait la conception dominante de cette époque, du déterminisme newtonien au libéralisme économique classique. Dès le début du 20^e siècle, la portée universelle du modèle de l'équilibre a été radicalement reconsidérée par les milieux scientifiques (avec la théorie de la relativité et la physique quantique) et en écologie à partir des années 1970 (fusion de la théorie des systèmes avec le concept de résilience). Le principe de l'autorégulation en tant que loi universelle, qui continue à séduire en raison de sa simplicité rassurante et de son caractère impersonnel, a été ravivé avec la diffusion de l'idéologie néolibérale. En ces temps de changements climatiques, dans un monde de variabilité permanente, l'intérêt du modèle de l'équilibre décroît de jour en jour.

Modernisation. Dans de nombreux pays, la théorie du changement en développement pastoral continue de présenter la "modernisation" comme l'étape finale d'un processus passant nécessairement par l'intensification et la sédentarisation, dans le but de sortir du pastoralisme. Historiquement, cette approche a induit les agents de développement à prévoir que les éleveurs nomades ou transhumants s'adapteraient à des plans de modernisation standard, qui avaient été conçus dans le but de maximiser l'exploitation des environnements en climat tempéré, dont les conditions sont relativement uniformes et stables (cultures irriguées de plantes fourragères, introduction de races exotiques, etc.). Mais on n'a encore jamais essayé sérieusement de mettre en œuvre une modernisation des systèmes pastoraux qui investirait *dans le pastoralisme* plutôt que dans l'abandon de ce système, en s'appuyant sur la recherche scientifique et l'innovation technologique pour renforcer et améliorer la capacité d'adaptation tirant parti de la variabilité (comme par exemple des stratégies d'exploitation des concentrations de ressources à faible durée de vie caractéristiques des environnements instables).

Pastoral. Ce terme fait référence à un style de vie reposant sur l'élevage de bétail et la mobilité. En théorie du développement, ce terme est surtout utilisé en référence au caractère central des personnes, et de leur culture, leurs valeurs, organisations et institutions sociales.

Pastoralisme. Ce terme fait référence tant à une activité économique qu'aux traits culturels qui y sont associés, et qui sont le résultat d'une adaptation à l'environnement. En tant qu'activité économique, le pastoralisme est un système de production animale qui tire parti de l'instabilité caractéristique des environnements des terres de parcours, où les ressources essentielles telles que les nutriments et l'eau pour le bétail ne sont disponibles qu'en

concentration de courte durée de vie et qui apparaissent souvent de façon imprévisible. Les aspects cruciaux de la spécialisation pastorale sont: i) l'interaction entre les personnes, les animaux et l'environnement via la mobilité stratégique du cheptel et la nutrition sélective et ii) le développement d'un système de gestion de ressources flexible, en particulier les institutions communales de gestion des terres et de l'accès aux ressources en eau.

Résilience. Cette notion existait avant le changement de conception de l'équilibre en écologie. La notion de "résilience" héritée du modèle de l'équilibre met en avant une capacité de "rebondir" à la suite d'une perturbation pour revenir à l'état de stabilité initial du système. Elle provient du domaine de l'ingénierie, où elle est utilisée au sujet des systèmes mécaniques. Or, pour les systèmes vivants comme pour tout autre type de système capable d'apprentissage (y compris les sociétés humaines), l'expérience et le temps modifient le système en permanence, si bien qu'il n'est jamais possible de "rebondir" pour revenir exactement au stade initial. Cependant, la conception de l'équilibre en écologie ayant évolué, la notion de résilience a elle aussi connu une évolution; lorsqu'on parle de "résilience" aujourd'hui, on parle aussi et surtout de la capacité de maintenir, voire d'améliorer, les fonctions essentielles du système, non seulement en résistant au changement ("rebond"), mais aussi en *tirant parti* de ce changement et des possibilités qu'il offre.

Ressources naturelles. Les terres de parcours pastorales sont souvent décrites comme des ressources naturelles. Cette définition est même appliquée aux races de bétail pastorales, communément qualifiées de "ressources génétiques animales", notamment dans le débat international portant sur la conservation de la biodiversité. Mais en réalité, c'est la manière dont les systèmes pastoraux utilisent l'environnement qui définit ce qu'est une ressource *pour eux*. Le fait de représenter ces ressources pastorales comme des ressources *naturelles* (c'est-à-dire existant en-dehors de toute intervention humaine) revient à séparer conceptuellement les utilisateurs de leur environnement, ce qui, au final, mène à une séparation *dans la pratique*. Cette conception ne permet pas non plus de reconnaître la contribution des systèmes pastoraux, qui ont façonné leur environnement au cours de siècles de coévolution.

Risque. L'approche classique, dite de l'"équilibre" (voir "le modèle de l'équilibre"), appliquée à l'analyse du risque en agriculture des zones arides comprend la variabilité en tant que risque, la variabilité étant une perturbation dans un système en équilibre. De ce point de vue, le risque est contrôlé en minimisant ou, si possible, en évitant la variabilité. Les analystes qui considéraient le risque pastoral à travers ce prisme comprenaient pratiquement tous les aspects de la production pastorale (dont la mobilité et la diversification) comme des stratégies destinées à éviter ou à résister à la variabilité (= risque). Cependant, chacune des stratégies conçues à ce niveau impliquaient l'introduction d'un niveau encore supérieur de variabilité dans le système: des mécanismes censés contribuer à gérer le risque en l'atténuant forçaient en réalité à une plus grande "prise de risque". Une réduction relative du risque peut toujours avoir lieu dans un système de prise de risques; c'est le cas, par exemple, des militaires, des pompiers et des équipes de sauvetage, et dans la plupart des formes d'entreprise. L'aversion au risque de façon générale, conséquence d'une notion du risque en tant que synonyme de variabilité, visait ainsi à l'élimination de toute variabilité par le contrôle et la stabilisation, une méthode susceptible d'entraver la gestion du risque pastoral plutôt que d'y contribuer.

Sécheresse. Les définitions de ce terme peuvent généralement être regroupées en quatre grandes familles: météorologique, hydrologique, agricole et socio-économique. Les zones arides sont elles-mêmes définies en fonction de leur aridité, que l'on calcule en comparant la hauteur de précipitation et l'évaporation potentielle, ou à partir de la durée de la période de l'année pendant laquelle les précipitations sont suffisantes au maintien et à la croissance de la végétation ou des cultures ("durée de la période végétative"). Toutes ces définitions font référence à la rareté de l'eau dans des conditions géographiques données. Les pasteurs, quant à eux, définissent la sécheresse non pas en fonction de la disponibilité de l'eau mais bien des *pâturages*. La disponibilité des pâturages dans la pratique peut fluctuer en fonction des diverses stratégies de production, la mobilité étant celle qui permet la meilleure disponibilité. L'impact de la sécheresse au niveau d'un troupeau donné peut ainsi être réduit, voire complètement évité, par un déplacement en temps opportun vers des régions plus humides. De même, la saison des pluies peut s'étendre bien au-delà de la "durée de la période végétative" en tout lieu traversé par le troupeau. Une définition fondée sur l'observation de la "sécheresse pastorale" porterait une plus grande attention à la disponibilité des pâturages et inclurait la capacité de mobilité en tant que variable fondamentale.

Traditionnel. Les systèmes pastoraux sont souvent qualifiés de systèmes d'élevage "traditionnels". Au sens strict du terme, "traditionnel" est un qualificatif qui s'applique à toute chose transmise de génération en génération – ce terme pourrait donc tout aussi bien s'appliquer à l'élevage en ranch, à l'agriculture irriguée ou à l'économie de marché qu'au pastoralisme. Cependant, lorsque ce terme est utilisé en opposition à "moderne", il prend un sens péjoratif, et ne représente pas simplement quelque chose qui vient du passé, mais quelque chose qui est resté en tant que facteur de perturbation du passé, quelque chose de dépassé. Dans l'ancienne conception du développement pastoral, "traditionnel" est un mot qui pouvait par exemple être utilisé pour qualifier la persistance de la mobilité. Dans le nouveau paradigme, "traditionnel" peut être employé pour parler de pratiques utiles ayant survécu malgré une politique qui s'était fixé pour objectif leur élimination. Sous l'influence du droit international relatif aux peuples autochtones, le terme "traditionnel" tend de toute façon à être remplacé par le mot "coutumier", notion plus souple en ce qui concerne l'introduction d'innovations.

Variabilité. Dans les environnements pastoraux et les terres de parcours, la variabilité est la règle plutôt que l'exception. La pluie ne tombe qu'en brèves averses et de façon imprévisible. La distribution extrêmement variable de l'humidité dans le temps et dans l'espace va de pair avec une grande diversité de types de sol, relief et végétation. Les nutriments connaissent un pic de disponibilité pour quelques jours dans le cycle de vie d'une plante avant qu'elle ne commence à utiliser ces nutriments pour sa reproduction. Les pasteurs mobiles peuvent tirer parti de ces concentrations éphémères, en menant leur troupeau vers des fourrages éparpillés et en atteignant leur pic nutritionnel au bon moment, pour une période annuelle qui excède la période végétative de chacun des endroits visités. Le développement pastoral doit comprendre la variabilité en tant que différence structurelle et non pas en tant que limitation structurelle.



Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org
www.ruralpovertyportal.org
 ifad-un.blogspot.com
 www.facebook.com/ifad
 [instagram.com/ifadnews](https://www.instagram.com/ifadnews)
 www.twitter.com/ifadnews
 www.youtube.com/user/ifadTV